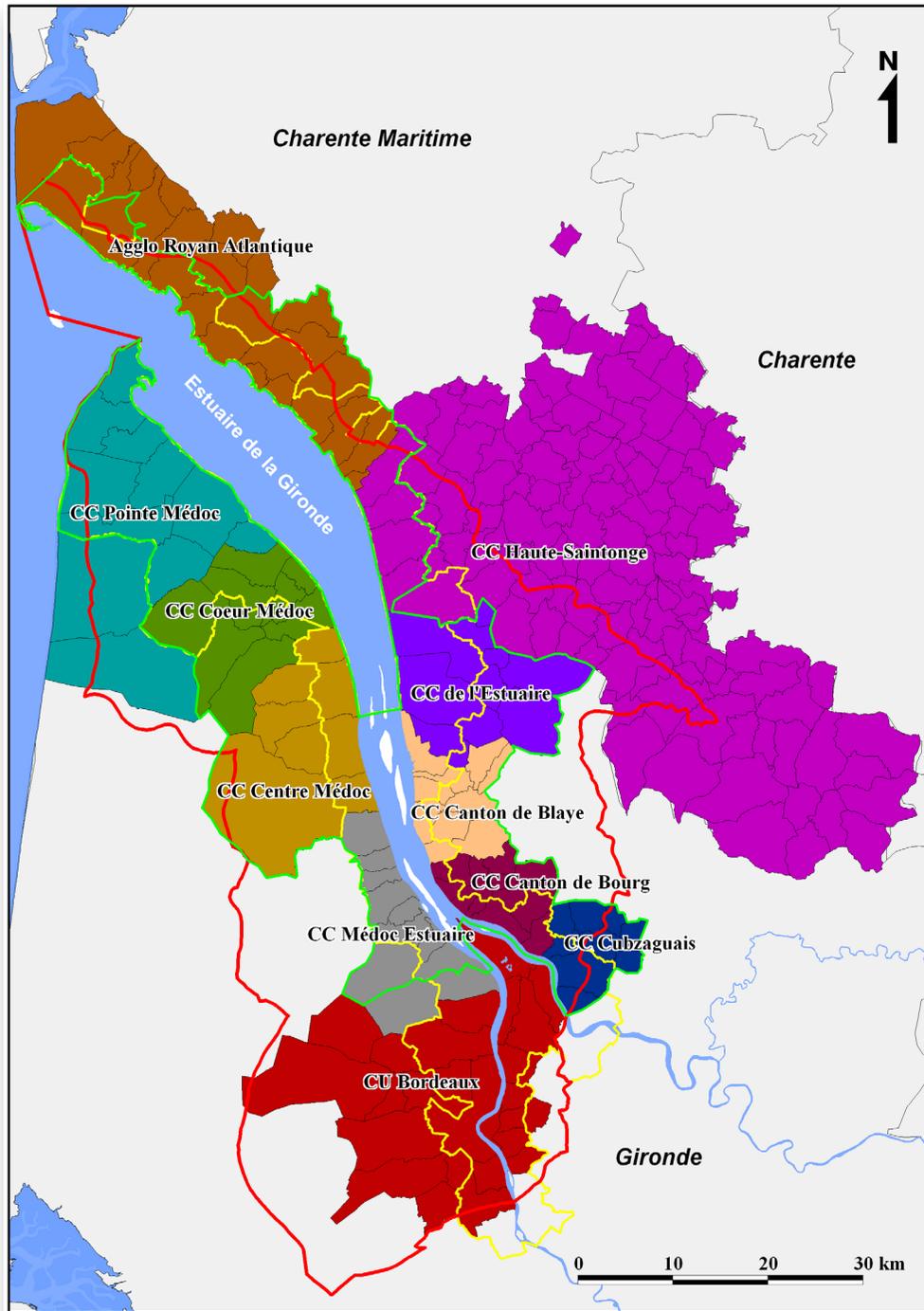


ESTUAIRE DE LA GIRONDE

STRATÉGIE 2014-2020

Mai 2014





Conception: SMIDDEST

Périimètre LEADER

2007-2013

Périimètre SAGE Estuaire



Périimètre Papi Estuaire



2013-2015

SOMMAIRE

Résumé	4
Les grandes étapes de l'élaboration de la stratégie	6
Diagnostic : un territoire exceptionnel mais fragile, au potentiel de développement avéré mais encore largement inexploité	9
1. Un territoire unique, héritage de l'histoire	10
2. Un territoire fragile, à protéger, à préserver	12
2.1. Des menaces pesant sur la qualité des eaux, des milieux et sur la biodiversité	12
2.2. Des risques très présents	13
2.3. Le déclin progressif des activités traditionnelles contribuant à la bonne gestion d'un territoire de qualité	13
2.4. Un territoire enclavé et une population fragile	14
2.5. Un éclatement administratif	15
3. Les secteurs présentant un potentiel de développement compatible avec l'impératif de préservation du territoire	16
3.1. Le tourisme durable	16
3.2. Le nautisme	19
3.3. Le transport	19
3.4. La filière énergie	20
Les grands axes de la "stratégie pour une croissance durable, intelligente et inclusive sur le territoire"	21
1. Maîtriser le risque d'inondation	24
2. Préserver la qualité de l'eau et la biodiversité	25
3. Préserver et valoriser les patrimoines naturel et culturel	26
4. Préserver et valoriser les paysages	27
5. Assurer le maintien et le développement des activités aquacoles, ostréicoles et de pêche	28
6. Favoriser le développement d'une agriculture durable et de qualité	29
7. Structurer et promouvoir une destination touristique durable	30
8. Accompagner le développement du nautisme (filiale industrielle et pratiques de loisirs)	32
9. Expérimenter le fleuve comme voie de transport local et comme source de production d'énergies renouvelables	33
10. Favoriser la recherche fondamentale et appliquée	34
Fiches action	35
Plan de financement (en cours d'élaboration)	58
Les conditions de la réussite	60
Annexes	64

RÉSUMÉ

Pourquoi une stratégie Estuaire 2014-2020 ?

Les différents programmes conduits de 2001 à 2013 autour de l'estuaire de la Gironde, ont permis de faire considérablement évoluer la reconnaissance de ce territoire au niveau régional.

La compréhension du fleuve et des phénomènes qui l'animent s'est améliorée, des objectifs clairs en matière de préservation ont été instaurés, la pertinence économique du tourisme fluvial a été validée, des collaborations fructueuses entre différents types et niveaux d'acteurs ont été amorcées.

Cependant, l'Estuaire reste un territoire jeune, qui n'a pas encore trouvé pleinement le positionnement qu'il mérite à l'échelle nationale et européenne. Ses potentialités sont réelles, avérées mais cette entité se heurte à des difficultés inhérentes à l'étendue de son territoire et à son éclatement administratif (deux régions, deux départements, quatre pays, onze intercommunalités...). Conscients de ces avancées mais aussi du chemin qu'il reste à parcourir, les acteurs de l'Estuaire souhaitent maintenant poursuivre leur mobilisation, en faisant évoluer leurs grilles d'analyse et leurs modes d'intervention. Désormais, la démarche estuarienne doit se penser en articulation avec l'aire urbaine bordelaise et reposer sur un système de gouvernance souple et pragmatique. La mise en œuvre d'une nouvelle stratégie « 2014-2020 », au-delà du maintien de l'effort financier qu'elle suppose, engagera ainsi ce territoire dans la voie de la maturité.

Pour quel résultat attendu en 2020 ?

L'ambition de la stratégie consiste à faire de l'Estuaire un espace au patrimoine préservé et mis en valeur, dont la spécificité, la qualité et la fragilité seront reconnues par tous et constitueront le socle d'expression d'une identité estuarienne, un facteur d'attractivité et le moteur d'un développement économique durable, créateur d'emplois et de valeur ajoutée.

Les 10 axes de la stratégie

- Maîtriser le risque d'inondation
- Préserver la qualité de l'eau et la biodiversité
- Préserver et valoriser les patrimoines naturel et culturel
- Préserver et valoriser les paysages
- Assurer le maintien et le développement des activités aquacoles, ostréicoles et de pêche
- Favoriser le développement d'une agriculture durable et de qualité
- Structurer et promouvoir une destination touristique durable
- Accompagner le développement du nautisme (filrière industrielle et pratiques de loisirs)
- Expérimenter le fleuve comme voie de transport local et comme source de production d'énergies renouvelables
- Favoriser la recherche fondamentale et appliquée

Quels acteurs impliqués ?

Enclenchée par le GAL à l'occasion du bilan du programme LEADER 2007-2013, cette démarche, animée et coordonnée par le SMIDDEST, résulte du travail de l'ensemble des acteurs de l'Estuaire. Ceux-ci se sont lancés, dès juillet 2013, dans un travail collectif d'élaboration d'une stratégie globale pour la période 2014-2020. Plusieurs réunions ont permis de dégager les forces et les faiblesses du territoire, les enjeux majeurs et les pistes les plus prometteuses. Les actions qui découlent des mesures énoncées dans cette stratégie pourront être portées par différents maîtres d'ouvrage. Même si le SMIDDEST, de par son périmètre d'intervention et ses missions, sera appelé à prendre en charge nombre d'entre elles, il est important de préciser que cette stratégie n'est pas réductible aux seules actions du Syndicat. En particulier, les travaux d'infrastructures sont principalement portés par les intercommunalités à fiscalité propre. D'autres actions sont de maîtrise d'ouvrage privée.

LES GRANDES ÉTAPES DE L'ÉLABORATION DE LA STRATÉGIE

Comité de pilotage
du 12 juillet 2013, Pauillac



En mars 2013, à l'occasion de la restitution du bilan du programme LEADER 2007-2013, le GAL Estuaire de la Gironde, animé par le SMIDDEST, a réuni en table ronde les acteurs du territoire.

Les participants (élus, associations, agriculteurs...) ont alors unanimement affirmé leur volonté de poursuivre la démarche de développement local estuarienne.

Dès lors, une série de réunions et d'entretiens¹ a été organisée pour élaborer, collectivement, une stratégie de développement pour l'Estuaire de la Gironde pour la période 2014-2020, et pour tenter de la faire inscrire au sein des futurs programmes européens, nationaux et régionaux.

// Juillet 2013 // 1^{er} comité de pilotage

Afin d'assurer un niveau de concertation et une participation la plus large possible, ce 1^{er} comité de pilotage a réuni les membres du Comité de Programmation LEADER 2007-2013, quelques bénéficiaires du programme LEADER ainsi que toutes les Communautés de Communes du territoire et certains acteurs importants (CAUE, Grand Port Maritime de Bordeaux, Conservatoire du Littoral).

Cette réunion a permis de partager les premiers éléments de diagnostic, d'identifier les principaux enjeux à traiter à l'échelle estuarienne et les secteurs d'activités à prendre en compte prioritairement. Les participants ont validé la volonté de « voir plus grand », en incluant à la réflexion l'aire urbaine bordelaise dans une logique de coopération. Un objectif ambitieux de développement économique et de création d'emplois a été clairement posé.

// Septembre 2013 // Entretiens et groupes de travail « Préservation des ressources » et « Développement économique, transport, énergie »

Pour poursuivre la réflexion engagée et identifier plus précisément les objectifs et résultats à atteindre dans les différents secteurs, des entretiens individuels ont été réalisés avec certains acteurs (IRSTEA, CAUE...) et 2 groupes de travail thématiques se sont réunis. Ils ont permis de définir des indicateurs de réussite et surtout d'identifier les actions prioritaires à mettre en œuvre.

// Octobre 2013 // 2^{ème} Comité de pilotage

Ce comité était composé des principaux représentants et partenaires du territoire. Une présentation et un débat autour d'une VO ont eu lieu. Pour coller au plus près des objectifs de l'Union Européenne, c'est une stratégie déclinée autour d'une « croissance intelligente, durable et inclusive » qui a été privilégiée.

Ce comité a également permis de fixer de grands principes directeurs, devant traverser toute la stratégie :

- Garantir la préservation de la qualité du territoire, fondement de son attractivité
- Se recentrer sur la voie d'eau
- Favoriser les expérimentations et la recherche (fondamentale et appliquée)
- Accentuer les liens entre l'Estuaire et ses deux aires urbaines (Bordeaux et Royan)
- Privilégier les actions collectives et les mises en réseau
- Se situer dans une logique de partenariats inter-institutionnel et public-privé renforcée
- Penser un périmètre à « géométrie variable », adapté au mieux à la thématique traitée

// Octobre à décembre 2013 // Appel à contribution des territoires

Afin de décliner la stratégie en un plan d'actions, les Communautés de Communes, les Conseils Généraux et autres grands acteurs ont été sollicités pour communiquer au SMIDDEST les projets de leurs secteurs (en tant que maître d'ouvrage ou non) entrant dans le cadre des axes retenus. Ce recensement a permis d'ajuster le plan d'actions et de réaliser une estimation fiable du montant total des actions à réaliser sur la période.

// Février 2014 // 3^e Comité de pilotage

Le diagnostic et les enjeux du territoire ont été définitivement validés par les participants lors de cette réunion, ainsi qu'une première version du plan d'actions. Un document provisoire a ensuite été transmis aux Conseils Régionaux d'Aquitaine, de Midi-Pyrénées et de Poitou-Charentes en guise de contribution aux programmes en cours d'élaboration (FEDER/FSE, FEADER, volet « bassin fluvial » du Contrat de Plan Etat Région).

// Mars 2014 // 4^e Comité de pilotage

Au vu de l'accélération du calendrier et de la poursuite des négociations pour obtenir une enveloppe globale de financement sur l'Estuaire, le comité de pilotage s'est rapidement réuni pour débattre et valider le plan d'actions découlant de la stratégie globale.

L'Appel à Manifestation d'Intérêt LEADER de la Région Aquitaine a été présenté et, à l'unanimité, les participants ont affirmé leur volonté de candidater à cette AMI pour que l'Estuaire de la Gironde puisse de nouveau bénéficier d'un programme LEADER.

DIAGNOSTIC

**un territoire exceptionnel
mais fragile, au potentiel
de développement avéré
mais encore largement
inexploité**

1. un territoire unique, héritage de l'histoire

Ses dimensions, son histoire, sa richesse culturelle et écologique, font de l'estuaire de la Gironde un espace unique sur le territoire français.

Long de plus de 75 km, couvrant une surface de 635 km², l'estuaire de la Gironde est le plus vaste d'Europe occidentale. Faiblement urbanisé, assez peu industrialisé au regard des autres estuaires français (Loire, Seine), l'Estuaire présente un environnement naturel varié et des paysages exceptionnels. Ces milieux abritent encore de nombreuses espèces rares. Cette diversité environnementale à laquelle s'ajoute la complexité du fonctionnement estuarien (influence des marées, salinité, bouchon vaseux...) confèrent à l'Estuaire un **rôle écologique primordial** tant localement que pour les bassins versants de l'amont (Garonne et Dordogne) et de l'aval (zones côtières).

Les études approfondies menées dans le cadre de la charte paysagère et environnementale de 2002 à 2006, du SAGE Estuaire de 2007 à 2013, du projet de Parc Naturel Marin de l'Estuaire et des Pertuis Charentais de 2009 à 2012, ont permis de recenser cette richesse naturelle, traduite par plusieurs classements aux niveaux national et européen¹.

¹ voir annexe 4, p68.

Le patrimoine culturel, archéologique, architectural s'avère également remarquable². Outre le Verrou Vauban et le Phare de Cordouan, seul phare en mer au monde encore habité, l'Estuaire possède un patrimoine préhistorique (grotte de Pair-non-Pair) et gallo-romain (sites du Fâ et de Plassac), témoin de l'ancienneté de son oc-

² voir annexe 5 et 6, p69 et 70.

cupation par l'Homme. La richesse du bâti viticole, en particulier sur la rive gauche (Médoc) fait écho à celle d'un petit patrimoine identitaire (petits ports, carrelots, quais...) en bon état général de conservation des deux côtés du fleuve. Ce patrimoine commence également à être **reconnu aux niveaux national et européen**, signe de sa qualité et de sa spécificité : nombreux monuments inscrits et classés aux Monuments Historiques, Verrou Vauban classé au patrimoine mondial de l'UNESCO (2008), labellisation « Ville d'Art et d'Histoire » de Royan (2010), classement aux Monuments Historiques de plusieurs phares (2012),...

Au-delà du patrimoine bâti, sa richesse culturelle au sens large (patrimoine humain, immatériel, traditions...), la beauté si particulière de ses paysages et de ses ambiances font de l'estuaire de la Gironde une source d'inspiration pour les artistes. À ce titre, le programme LEADER 2007-2013 a été riche d'enseignements et a montré combien les acteurs culturels souhaitaient se saisir de ce territoire. **Longtemps sous-estimée, la culture représente bien aujourd'hui un facteur d'attractivité pour le territoire estuarien**, en lien direct avec le dynamisme culturel de l'agglomération bordelaise qui, depuis quelques années, réinvestit le fleuve dans sa dimension culturelle (commande artistique « Garonne », identification de l'estuaire comme un élément clé dans la candidature de Bordeaux Capitale Européenne de la Culture).

¹ voir annexe 7, p 71

² voir annexe 11 p 75



La viticulture participe également à la richesse et à la renommée du territoire, qui affiche plus de dix appellations d'origine contrôlée (AOC), dont certaines connues mondialement¹. D'autres cultures traditionnelles, comme l'asperge du Blayais (IGP) ou l'agneau de Pauillac jouent également un rôle dans la reconnaissance d'une gastronomie de terroir. Leur poids économique est cependant sans commune mesure avec celui du monde du vin.

Enfin, l'Estuaire est une voie de frêt d'importance régionale permettant les importations et exportations de biens et matériaux opérées par le Grand Port Maritime de Bordeaux (GPMB)². Le fleuve permet en outre le refroidissement (et donc le fonctionnement) de la centrale nucléaire du Blayais, plus gros employeur de la Haute-Gironde.

Territoire majeur au niveau européen, l'estuaire de la Gironde possède de nombreux atouts pour attirer à la fois de nouveaux résidents, des entreprises innovantes et des touristes. Mais l'Estuaire est aussi un territoire fragile, soumis à de nombreuses pressions.

2. un territoire fragile, à protéger et à préserver

Des menaces pesant sur la qualité des eaux,
des milieux et sur la biodiversité

Les études récentes signalent plusieurs signes de dégradation progressive de l'environnement estuarien : baisse de la qualité des eaux, ruptures de continuité écologique, concentration du bouchon vaseux... sans d'ailleurs que les causes de ces dégradations aient pu être clairement identifiées.

Au-delà des conséquences inhérentes à la proximité des grands territoires urbanisés (rejets divers), d'autres pressions s'exercent sur la masse d'eau et les écosystèmes : pollutions phytosanitaires, prélèvements. Elles sont liées à la présence de nombreuses activités économiques basées sur l'exploitation des ressources naturelles du territoire (agriculture, sylviculture, pêche, activités industrielles) et sur l'utilisation du fleuve comme infrastructure de transport pour la navigation de commerce.

Le déclin récent important de la biodiversité de l'ensemble des compartiments biologiques suivis sur l'Estuaire est révélateur de modifications importantes de l'environnement, qui agissent de manière combinée sur les organismes. Quelle que soit l'origine de ces modifications, naturelle ou non, le constat est alarmant, tant du point de vue de la biodiversité spécifique

elle-même, que du fonctionnement de l'écosystème.

Enfin, la fragilité et l'importance des zones humides mises en évidence lors des débats du SAGE posent la question du fonctionnement de l'ensemble du système et de ses aménagements.

Ces évolutions, observées depuis quelques années, mettent en évidence le besoin d'acquisition de connaissances et de données biologiques et physico-chimiques à des échelles de temps et spatiales pertinentes. Concernant les zones humides, il est fondamental de bien caractériser les fonctionnalités de ces zones (production biologique, biodiversité, frayère, filtre physique de polluants, rétention de MES) et leurs échanges avec le lit mineur (composés dissous, particulaires, organismes).

L'objectif est double, il relève à fois d'une volonté de mieux décrire (et donc comprendre et prédire) les évolutions actuelles mais aussi de développer des outils d'aide à la décision.

Afin d'éclairer ces questions complexes, **l'Estuaire bénéficie de la présence proche de pôles universitaires complets (Bordeaux, La Rochelle) et de laboratoires de recherche experts** dans un grand nombre de domaines (économie, droit, sociologie, géographie, physique, chimie, biologie, écologie). Leurs travaux doivent être menés plus encore dans le cadre de programmes pluridisciplinaires, et être maintenant à même d'éclairer la puissance publique dans ses choix.

¹ et ² AGRESTE,
Recensement
agricole 2010.
agreste.agriculture.gouv.fr

Des risques très présents

Le territoire est exposé à deux types de risques :

- **les risques naturels**, au premier rang desquels l'inondation. L'Estuaire a ainsi été fortement impacté deux fois en dix ans par les tempêtes Martin (1999) et Xynthia (2010).

- **les risques de pollutions accidentelles**, liés à la très forte concentration urbaine sur et autour de l'aire métropolitaine bordelaise, à la présence de la centrale nucléaire et à l'utilisation de l'Estuaire comme voie de passage de fret divers dont des hydrocarbures et des produits chimiques.

Si on ajoute à ces risques, les impacts potentiels du changement climatique, à un niveau global ou à l'échelle du grand bassin versant Garonne-Dordogne, on mesure le caractère fragile de ce milieu et sa vulnérabilité.

Le déclin progressif des activités traditionnelles contribuant à la bonne gestion d'un territoire de qualité

41% de la surface autour des rives sont consacrés à l'agriculture. Bien qu'encore important,

ce chiffre est en déclin puisque 75 000 ha sont exploités aujourd'hui alors que 80 000 ha¹ l'étaient en 2000.

Source importante d'emplois agricoles, mais marquée par une forte saisonnalité, **la viticulture** domine particulièrement en Haute Gironde et dans le Médoc, où elle peut représenter jusqu'à 100% de la surface agricole utile (SAU) communale. Les « grands vins » qui sont florissants, ne doivent pas cacher les difficultés connues par bon nombre de petites exploitations « familiales ».

L'élevage estuarien diminue depuis de nombreuses années, remplacé par la culture intensive du maïs et du blé. Il est passé de 20% de la SAU en 2000 à seulement 12%² aujourd'hui. Si les difficultés des éleveurs sont liées à un contexte national, elles ont des effets préoccupants à l'échelle estuarienne puisque l'élevage dans les marais joue un rôle environnemental essentiel en contribuant à l'entretien et à la gestion de ces espaces.

Il en va de même pour **l'ostréiculture et la pêche**. Ces activités emblématiques de l'Estuaire, qui ont historiquement façonné le territoire et accru sa notoriété, notamment avec la production de caviar sauvage, connaissent depuis de nombreuses années **un profond déclin**.

Les pollutions générées par l'homme et les prélèvements ont conduit petit à petit à une baisse drastique des stocks de poissons et, inévitablement, des effectifs de pêcheurs. De même, l'activité ostréicole qui existait dans le nord du

Médoc jusqu'aux années 80, a été abandonnée suite à une pollution par le cadmium. Les zones de culture de l'huître ont toutefois été réutilisées pour développer de nouvelles activités aquacoles, comme l'élevage de gambas, et la relance de l'activité ostréicole est à l'étude.

Un territoire enclavé et une population fragile

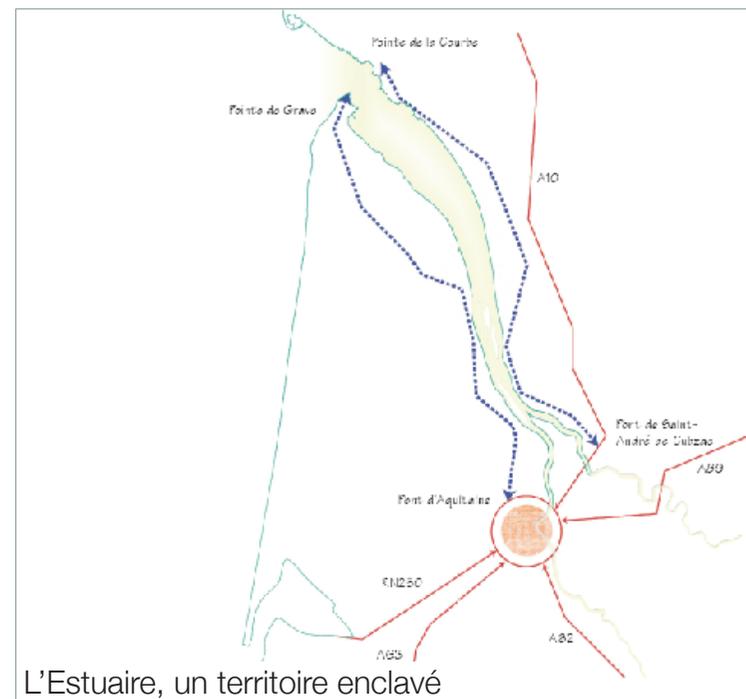
L'estuaire de la Gironde (qui n'est pas franchi par un pont) représente une barrière physique entre les rives et les territoires attenants. Ces derniers souffrent de leur position isolée des principaux axes de circulation interrégionaux Nord/sud.

Chacune des rives fonctionne ainsi comme une longue presqu'île et fait face à des problématiques d'**enclavement et de fragilité sociale** qui s'accroissent à mesure que l'on s'éloigne des centres urbains de Bordeaux et Royan.

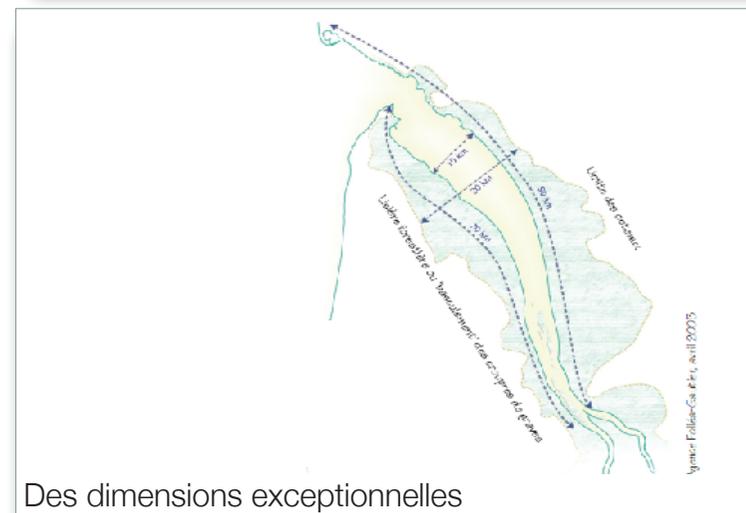
Cet enclavement est accentué par des **infrastructures routières et ferroviaires insatisfaisantes** de part et d'autre du fleuve, qui ne permettent pas d'assurer avec fluidité les migrations quotidiennes des résidents travaillant sur les agglomérations.

Bien qu'il soit difficile de disposer de chiffres et données sur la population à l'échelle estuarienne, l'étude INSEE réalisée en Aquitaine en juin 2011¹, confirme cette tendance en mettant en évidence un couloir de pauvreté allant du Nord Médoc à l'Agénais qui intègre des territoires riverains de l'Estuaire (près de la moitié du Médoc et la quasi intégralité de la Haute Gironde).

¹ voir annexe 8, p72



L'Estuaire, un territoire enclavé



Des dimensions exceptionnelles



Bac entre Blaye et
Lamarque
(c) Thierry Girard

¹ Annexe 13, p 77.

Un éclatement administratif

L'estuaire de la Gironde constitue une entité hydrogéographique cohérente, mais qui n'a pour unique traduction administrative que le périmètre des actions du SMIDDEST. Le caractère interrégional, interdépartemental, la multiplicité des acteurs de niveau communal et intercommunal rendent les initiatives à l'échelle de l'Estuaire souvent complexes à porter.

Pour trouver des dynamiques fédératrices à cette échelle, il apparaît ainsi primordial de s'appuyer sur des grands programmes fédérateurs comme a pu l'être le CIADT en 2001 et sur le volontarisme soutenu des acteurs publics et privés impliqués dans des programmes comme LEADER.

Les études et observations menées de 2001 à 2013 ont donc permis d'améliorer la connaissance de ce territoire, de mieux comprendre son fonctionnement, ses dynamiques physiques, écologiques, sociologiques et économiques¹. Plusieurs concertations ont également abouti à l'approbation de schémas de gestion globaux sur le point d'entrer en phase opérationnelle. D'autres sont encore en cours, comme sur la gestion et la prévention du risque inondation.

Ces études et actions sont autant d'outils qui ont permis de mesurer clairement les potentialités réelles du territoire, ses fragilités, mais aussi le besoin permanent d'animation et de lien entre les acteurs et entre les rives.

Réfléchissant à l'échelle de l'Estuaire, l'ensemble des acteurs voit en lui un important potentiel de création de valeur ajoutée et d'emplois durables, non délocalisables, qu'il est impératif de mieux exploiter, tout en préservant les aménités qui le fondent.

3. Les secteurs présentant un **potentiel de développement compatible avec l'impératif de préservation** du territoire

Le tourisme durable

// Un potentiel prometteur //

Même si l'éclatement administratif perturbe la lecture « estuarienne » des statistiques du secteur du tourisme, plusieurs études et travaux de recherche¹ ont souligné à quel point l'estuaire de la Gironde dispose d'**atouts intrinsèques pour devenir une destination touristique majeure à l'échelle régionale et nationale dans le champ du tourisme durable**.

Ce positionnement présente l'intérêt de qualifier la destination et de conjuguer ce mode de développement avec les objectifs de préservation du territoire et d'inclusion sociale.

Sur ce territoire aux caractéristiques bien particulières certains créneaux ont été identifiés comme plus porteurs : **le tourisme de nature, le tourisme culturel, l'œnotourisme et le tourisme fluvial**. Des secteurs qui doivent envisager leur développement en lien étroit avec le territoire, son identité, sa richesse.

Qu'est-ce que le **tourisme durable** ?

Le tourisme durable repose sur des critères de durabilité. Il doit être supportable à long terme sur le plan écologique, viable sur le plan économique et équitable sur le plan éthique et social pour les populations locales. Il doit :

- exploiter de façon optimum les ressources de l'environnement qui constituent un élément clé de la mise en valeur touristique, en préservant les processus écologiques essentiels et en aidant à sauvegarder les ressources naturelles et la biodiversité
- respecter l'authenticité socioculturelle des communautés d'accueil, conserver leurs valeurs traditionnelles et contribuer à l'entente et à la tolérance interculturelle
- assurer une activité économique viable sur le long terme offrant à toutes les parties prenantes des avantages socio-économiques équitables répartis, notamment des emplois stables, des possibilités de bénéfices et des services sociaux pour les communautés d'accueil, et contribuant à la réduction de la pauvreté.
- satisfaire, au plus haut niveau possible, les touristes, et représenter pour eux une expérience utile en leur faisant prendre davantage conscience des problèmes de durabilité et en encourageant parmi eux les pratiques adaptées.

Source : site internet du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie

¹ voir annexe 13, p77.



La Sardane, un des bateaux de la flotte navigant sur l'Estuaire.
(c) Gens d'Estuaire

¹ Cf annexe 9 p73.

² Les croisières maritimes ont enregistré +117% de croissance entre 2006 et 2013. Chiffre extrait du bilan 2012 de l'Office de Tourisme de Bordeaux.

// Un niveau global d'équipement en amélioration //

Les investissements réalisés dans le cadre de programmes de développement sur la période 2001-2013 (CIADT, LEADER, Pôle d'Excellence Rurale) ont abouti à un **premier maillage du territoire en sites d'accueil touristiques de qualité** : Parc de l'Estuaire, Pole-Nature de Vitrezay, Site du Fâ, Terres d'oiseaux, Maison de Grave, Île Nouvelle, Île de Patiras... Autant de sites nature et patrimoniaux porteurs d'une offre touristique variée et qualitative, qu'il reste à mieux faire connaître et à mettre en réseau.

Sur cette même période, un premier maillage en infrastructures nautiques a entraîné la **création ou la rénovation de pontons de débarquement pour bateaux à passagers** à Blaye, Pauillac, aux ports de Vitrezay, des Callonges, de la Maréchale. Alors qu'aucune des îles de l'Estuaire n'était

accessible au public en 2005, les îles Nouvelle et Patiras ont également été équipées de pontons.

Enfin, dans le prolongement des plans guide de la charte paysagère plusieurs sites de découverte et de promenade situés en bord d'estuaire ont été réaménagés ou requalifiés : les ports des Callonges, de Plassac, de Lamarque, de Saint-Christoly-Médoc et de Saint-Vivien de Médoc.

// Un volontarisme politique qui facilite l'investissement d'acteur privés dans le tourisme fluvial //

L'offre en matière de tourisme fluvial a plus que triplé ces dernières années¹.

Jusqu'en 2010, toutes les sociétés étaient « locales » pour des croisières à la journée. Depuis 2012, les croisières avec nuitée se développent fortement (1 navire en 2012, 2 en 2013, 4 en 2014, 9 sont prévus en 2015). Les sociétés proposant des croisières à la journée, présentes depuis plusieurs années profitent aussi de ce « boom » et continuent donc de se développer avec l'acquisition de bateaux de plus grosse capacité. En 2014, 25 sociétés sont présentes sur l'Estuaire. Il y en avait 5 en 2003 quand le SMIDDEST a lancé ses 1^{ères} études. Les offres d'escale de gros paquebots maritimes sont également en augmentation à Bordeaux².

Le dynamisme de ces acteurs économiques est révélateur de l'engouement des touristes pour la destination mais aussi le reflet du potentiel de développement du secteur.



Stand Estuaire de la Gironde, Fête du fleuve 2013, Bordeaux.
(c) Stéphanie Pichon

Couverture de l'Univers de l'Estuaire 2013

// L'agglomération bordelaise : retour vers le fleuve //

Avec le plus grand centre urbain classé au Patrimoine Mondial de l'Unesco, et la rénovation de ses quais, Bordeaux enregistre une explosion du tourisme fluvial.

L'ouverture, en 2015, de la Cité des Civilisations du Vin en bord de Garonne, avec un ponton fluvial au pied du bâtiment, ouvre des perspectives supérieures pour le tourisme fluvial et l'œnotourisme en direction de l'Estuaire. La réhabilitation programmée des bassins à flots à Bordeaux doit aussi inciter l'Estuaire à aménager des points d'escale pour les navires individuels.

// Une communication accrue //

Le développement de la notoriété du territoire estuarien a posé ses premiers pions :

- un outil de communication grand public, **l'Univers de l'Estuaire**, magazine conçu par le SMIDDEST, co-édité par

les départements de la Gironde et de la Charente-Maritime, tiré jusqu'à 1 million d'exemplaires et diffusé dans toutes les boîtes aux lettres depuis 2007

- des événements forts (400 ans de Cordouan en 2011, Pleins Feux sur l'Estuaire en 2012, Histoire d'îles)

- l'Estuaire invité d'honneur de la **Fête du fleuve en 2013**

- une **présence web** améliorée : www.estuaire-gironde.fr

En conséquence de cette communication active, la demande des médias nationaux pour réaliser des reportages sur l'Estuaire s'accroît depuis 2012. Toutefois, il reste encore un travail important à mener pour que l'Estuaire trouve sa place parmi les grandes destinations touristiques nationales. Cette logique d'image ne concerne d'ailleurs pas exclusivement le tourisme puisqu'il existe également un enjeu important d'attractivité des territoires estuariens pour de nouvelles populations.

Afin de confirmer cet essor et de capitaliser au maximum sur les efforts de ces dernières années, il s'agit d'adapter les équipements à l'évolution de la demande et de travailler fortement à la structuration des acteurs et de l'offre touristique. Il s'agit également de mieux prendre en compte les besoins des clientèles, notamment celles arrivant par le fleuve depuis Bordeaux.

La question de l'itinérance le long de l'Estuaire doit également faire l'objet d'un traitement approfondi dans le cadre d'une future programmation.

¹ Cf Annexe 10 p74.

Le nautisme¹

Les conditions de navigation sur l'Estuaire peuvent être techniques (transit des navires de commerce, présence d'îles et bancs de sables ou force des courants) mais, malgré ces contraintes, le plan d'eau est intéressant pour tout type de support et il est loin d'être saturé.

De nombreux ports s'égrainent ainsi le long des deux rives, bien que 80 % des places de port et des écoles de voile restent concentrés à l'embouchure et sur Bordeaux. **Il s'agit donc maintenant de renforcer l'offre et la pratique sur le centre Estuaire et d'encourager l'itinérance fluviale, notamment depuis Bordeaux, dans un objectif global de réappropriation et de revitalisation du plan d'eau.**

Un **projet industriel de maintenance de yachts de luxe** est à l'étude sur les Bassins à flots, à Bordeaux, animé par un cluster d'entreprises. Ce projet important, conjugué à la présence d'entreprises performantes sur le secteur (par exemple Stratocompo) tend à prouver l'existence d'un réel potentiel de développement pour l'industrie nautique sur l'Estuaire.



Le transport

Avant d'être considéré pour la qualité de ses paysages, l'Estuaire a longtemps été utilisé comme un « outil de travail », exclusivement pour les transports internationaux au départ ou à l'arrivée de Bordeaux.

Aujourd'hui, l'objectif est de développer son utilisation dans une logique plus locale. Face à la saturation des axes routiers aux heures de pointe, le SMIDDEST s'est interrogé dès 2010 sur la pertinence et la faisabilité de la **réactivation d'une liaison nautique pendulaire avec l'agglomération**

bordelaise. Une telle liaison existait au XIX^e siècle mais a décliné avec l'avènement des transports terrestres motorisés au début du XX^e siècle.

¹ Voir annexe 12, p76

Une étude conduite par le Syndicat¹ a ainsi montré que l'attente des habitants pour un service pendulaire quotidien Pauillac-Blaye-Bordeaux en semaine est forte, tant les temps de trajet en voiture peuvent être longs aux heures de pointe (Blaye-Bordeaux : 1h15 / Pauillac-Bordeaux : 1h30).

² « Etude sur les potentiels économiques de la filière des Energies Marines Renouvelables en Aquitaine », GIP Littoral Aquitain, 2013

L'étude conclut qu'**une telle navette permettrait de rejoindre Bordeaux en 45 min** depuis Pauillac et 30 min depuis Blaye) quelles que soient les conditions (météo, marées, courants..) et pourrait être utilisée par 450 passagers journaliers.

Concernant **le transport de marchandises**, le projet TCSO (Terminal à containers du grand Sud-Ouest) prévoit de relier par la voie fluviale les différents terminaux du port au terminal à containers et au cœur de l'agglomération.

La filière énergie

La centrale nucléaire du Blayais produit environ 4% de la production électrique nationale. Un tel équipement a des répercussions positives sur le plan économique et social (la centrale est le principal employeur de la Haute Gironde), mais sur le plan environnemental, ses impacts sont non négligeables (prélèvements et rejets d'eau pour le refroidissement). La question qui a été posée est de

savoir si, au-delà de cet équipement, l'Estuaire pouvait ou non jouer un rôle dans la transition énergétique.

Les collectivités régionales s'intéressent particulièrement aux énergies marines pour contribuer à la transition énergétique de leurs territoires. Une étude réalisée en 2012 par le GIP Littoral Aquitain² a évalué le potentiel en énergies marines renouvelables en Aquitaine.

Cette étude montre que l'estuaire de la Gironde serait **concerné par trois types d'énergies : le houlomoteur et l'éolien**, au large des côtes et à l'embouchure, et **l'hydrolien**, sur plusieurs secteurs (zones de test d'équipements ou parcs industriels).

LES GRANDS AXES

**de la “Stratégie pour une
croissance durable,
intelligente et inclusive
sur le territoire”**



Les acteurs de l'estuaire de la Gironde sont aujourd'hui confrontés à deux nécessités : préserver un milieu d'exception et le développer pour créer de l'emploi. Pour mener à bien une stratégie permettant de répondre conjointement à ces enjeux, une approche calée sur la stratégie Europe 2020 a été privilégiée. Elle repose sur l'objectif d'assurer, sur le territoire, une croissance durable, intelligente et inclusive. Pour cela, il est proposé de fonder le développement du territoire sur ses caractéristiques intrinsèques (voie d'eau) et ses aménités, et de dégager des priorités au regard des dynamiques déjà enclenchées.

10 axes stratégiques prioritaires ont ainsi été identifiés.

La protection et la préservation, un préalable indispensable

- 1 → Maîtriser le risque d'inondation
- 2 → Préserver la qualité de l'eau et la biodiversité
- 3 → Préserver et valoriser les patrimoines naturel et culturel
- 4 → Préserver et valoriser les paysages

Des aménités, socles d'une croissance durable et endogène

- 5 → Assurer le maintien et le développement des activités aquacoles, ostréicoles et de pêche
- 6 → Favoriser le développement d'une agriculture durable et de qualité
- 7 → Structurer et promouvoir une destination touristique durable
- 8 → Accompagner le développement de la filière nautique (industrielle et pratique de loisirs)

La recherche et l'expérimentation, pour un territoire innovant

- 9 → Expérimenter le fleuve comme voie de transport local et comme source de production d'énergies renouvelables
- 10 → Favoriser la recherche fondamentale et appliquée

axe 1 Maîtriser le risque d'inondation

L'Estuaire est soumis à un risque important d'inondation fluvio-maritime (cf tempête Martin du 27/12/1999, tempête Xynthia du 28/02/2010) qui impacte plus de 50 000 personnes et de nombreuses entreprises.

Le SMIDDEST (EPTB) assure la maîtrise d'ouvrage des politiques de prévention des inondations depuis 2006. Depuis 2013, il porte le PAPI d'Intention (Plan d'Actions et de Prévention des Inondations) qui est destiné, sur une durée de 2 ans à préparer le dépôt d'un PAPI complet.

Compte-tenu de l'étendue et la complexité du territoire et de la volonté de privilégier la concertation avec les élus locaux et les populations, diverses études doivent en effet encore être conduites pour arriver à un projet global de réduction de la vulnérabilité qui soit pertinent et accepté par tous.

La maîtrise du risque d'inondation se décline en 7 axes conformément au cahier des charges national du dispositif PAPI.



PAPI d'intention
PLAN D' ACTIONS ET DE PRÉVENTION DES INONDATIONS

> l'Estuaire de la Gironde

axe 2 Préserver la qualité de l'eau et la biodiversité

¹Le SAGE a été élaboré de 2006 à 2013 par le SMIDDEST pour le compte de la Commission Locale de l'Eau

La définition des mesures nécessaires pour enrayer les évolutions régressives constatées sur la qualité de l'eau et la biodiversité a fait l'objet de nombreuses études et concertations. Elles ont abouti, le 30 août 2013, à la signature du **SAGE « Estuaire de la Gironde et milieux associés »**, qui est dorénavant le document de référence sur cette thématique¹.

S'ajoutent aux objectifs et mesures du SAGE, les actions relatives à la préservation des espèces (oiseaux et flore) et des continuités écologiques.

A noter que l'enjeu relatif à la qualité de l'eau impacte directement l'objectif de maintien et de développement des activités traditionnelles garantes de la bonne gestion d'un espace de qualité.

Les 9 ENJEUX DU SAGE portent sur :

- le bouchon vaseux : supprimer des situations à risque sur un espace stratégique pour le bassin versant
- les pollutions chimiques : appréhender les impacts dans toutes leurs composantes et agir sur les principaux facteurs limitant pour l'écosystème
- la préservation des habitats benthiques : supprimer de l'estuaire toute pression supplémentaire forte et non indispensable
- la navigation : garantir les conditions d'une navigation intégrant mieux les enjeux de préservation des écosystèmes
- la qualité des eaux superficielles et le bon état écologique des sous-bassins versants : restaurer la continuité écologique, le bon état qualitatif et hydromorphologique
- les zones humides : préserver ces espaces en organisant la conciliation des objectifs environnementaux et humains
- l'écosystème estuarien et la ressource halieutique : reconstruire les conditions d'un équilibre écologique de l'estuaire pour servir de support à une activité pérenne
- le risque d'inondation : cf PAPI
- l'organisation des acteurs : une simplification nécessaire pour gagner en efficacité

axe 3 Préserver et valoriser les patrimoines naturel et culturel



Citadelle de Blaye.
(c) Cécile Lafforgue

Les patrimoines bâti et immatériel (mémoire, ambiances, identité...) constituent, avec le patrimoine naturel, la richesse première du territoire estuarien.

En premier lieu, il est important de **mieux connaître le patrimoine** pour bien le préserver et le protéger. Ainsi, les opérations d'inventaire ou de collectage, menées à l'échelle de l'Estuaire, seront soutenues. Elles devront systématiquement prévoir un volet « restitution », afin de servir l'objectif de partage de la connaissance et de sensibilisation, et ce quelle que soit la forme choisie (exposition, outil numérique, conférences, éditions...).

La protection et la reconnaissance passent également

par l'obtention de labels et de classements nationaux et internationaux.

En ce qui concerne les travaux de **restauration**, il est proposé de concentrer, dans le cadre de ce programme, le soutien au patrimoine bâti majeur situé en bord d'Estuaire, c'est-à-dire le phare de Cordouan, le village de Talmont et le Verrou Vauban.

La mise en valeur du patrimoine naturel et culturel passe notamment par l'ouverture au public de monuments ou de sites naturels, et donc par la réalisation d'aménagements spécifiques, la création d'outils numériques ou encore la création artistique. Ces opérations de mise en valeur représentent une réelle opportunité de développement, grâce à l'économie même des sites ouverts au public ou des manifestations, et plus largement grâce aux retombées attendues du développement du tourisme culturel et du tourisme de nature.

Dans une logique de maillage du territoire mais aussi de priorisation, il est proposé de soutenir les opérations de mise en valeur du patrimoine emblématique menées sur des sites situés le long d'un itinéraire structuré (lien avec le volet tourisme).

Enfin, le patrimoine au sens large est un **vecteur fort d'image et de notoriété** et un élément important pour l'attractivité du territoire. Il sera donc au cœur des opérations de promotion du territoire.

axe

4

Préserver et valoriser les paysages

¹ la charte paysagère et environnementale de l'estuaire de la Gironde a été conduite par le SMIDDEST dans le cadre du programme CIADT Estuaire et ratifiée en 2006

Les paysages estuariens, identifiés et qualifiés dans la charte paysagère et environnementale¹ fondent une grande partie de l'image de marque du territoire et constituent ainsi un élément majeur de son attractivité.

Sujet éminemment culturel, le paysage ne se limite pas à une logique d'aménagement. Afin d'aborder cette question complexe et transversale, il est donc proposé de mobiliser et d'inscrire volontairement la stratégie Estuaire **dans le cadre des orientations de la convention européenne du paysage de 2006**.

Il est en particulier envisagé de soutenir les initiatives et projets pédagogiques, culturels, touristiques, de médiation, de communication... participant à la **reconnaissance et au partage de la culture du paysage**.

En complément de ces actions menées à destination des décideurs locaux, des jeunes, du grand public, il est important de continuer à œuvrer pour la reconnaissance du caractère exceptionnel du patrimoine paysager estuarien, en s'inscrivant notamment dans le cadre de la loi sur les paysages de 1930, avec in fine, un objectif de labellisation d'un réseau de sites au titre de « Grand Site de France ».

La **préservation et la bonne gestion des paysages** constituent le deuxième impératif d'une stratégie efficace. Localement, cette question relève rarement d'une politique paysagère clairement identifiée. Elle traverse en revanche

beaucoup d'autres politiques sectorielles, notamment environnementales et agricoles. A la croisée de tous les enjeux, la préservation des paysages doit donc être posée comme une exigence dans toutes les actions menées sur les autres volets de la stratégie.

Enfin, **le paysage doit être au cœur des projets d'aménagement, de création ou de requalification de sites (naturels, urbains ou péri-urbains) en co-visibilité avec l'Estuaire**. Il est donc proposé d'inscrire la conformité avec les grandes orientations de la charte paysagère comme un critère d'éligibilité de tous les projets (touristiques, agricoles, industriels...) financés dans le cadre de la présente stratégie.

Au-delà de cette exigence de conformité, les projets relevant directement d'une logique de mise en valeur paysagère des sites remarquables (petits ports, îles de l'Estuaire,...) situés en bord ou en co-visibilité avec l'Estuaire, seraient soutenus, d'autant plus qu'ils utiliseraient des méthodes de gestion douce et/ou différenciée.

Pour les projets non spécifiquement paysagers, les frais de maîtrise d'œuvre (si recours à un architecte-paysagiste DPLG) et les travaux d'insertion paysagère pourraient être financés.

axe 5 **Assurer le maintien et le développement des activités aquacoles, ostréicoles et de pêche**

Pêche à la civelle,
Vitrezay
(c) Phred



Les activités aquacoles, ostréicoles et de pêche sont emblématiques de l'Estuaire, de son histoire et de ses traditions. Leur maintien ou leur réimplantation participent à la bonne gestion des paysages et de l'environnement, à l'animation des ports et à la création d'emplois locaux non délocalisables. Il est important de favoriser le maintien et le développement de l'activité des professionnels de ces filières. Les produits locaux issus de ces filières doivent également être promus et reconnus comme l'une des composantes de l'image de marque estuarienne.

axe **6** Favoriser le développement d'une agriculture durable et de qualité

Paysage agricole,
Barzan.
(c) Thierry Girard

L'agriculture joue un rôle central dans l'aménagement et la gestion de l'espace estuarien, notamment sur le plan de l'entretien et de la préservation des paysages et de l'environnement (qualité de l'eau, des sols, maintien des zones humides). Par ailleurs, les bonnes pratiques agricoles, le développement des circuits courts, les signes d'origine et de qualité participent pleinement à la logique de développement et à

l'image de marque d'un territoire souhaitant fonder ce développement sur l'authenticité, la durabilité et l'exemplarité.

Il est donc important, pour le territoire estuarien, d'encourager le maintien et le développement des exploitations pratiquant une agriculture extensive. Ainsi les filières élevage et maraîchage seront soutenues. De plus, l'ensemble des exploitations développant des pratiques agricoles sources d'aménités environnementales pourront bénéficier des Mesures agro-environnementales climatiques.

Des logiques collectives d'animation, de promotion et de commercialisation doivent pouvoir se mettre en place pour soutenir cette croissance du secteur agricole. La création de richesses et d'emplois issus de ces secteurs participera ainsi au développement global du territoire, en maintenant une exigence de qualité et en préservant ses aménités.



axe 7 Structurer et promouvoir une destination touristique durable

Le développement d'une économie touristique structurée et fondée sur les principes d'un tourisme durable doit pouvoir permettre de créer des emplois et de la valeur ajoutée, tout en assurant le respect des aménités (paysage, patrimoine culturel et naturel) qui le fondent.

La présente stratégie prend en compte l'ensemble des leviers d'action touristique, de la construction et la structuration d'une offre de produits, de services, et d'animation jusqu'aux logiques de promotion.

Dans un souci d'efficacité, il est proposé de concentrer, au moins sur les trois premières années, les efforts d'aménagements et de construction de l'offre sur des secteurs ciblés, présentant un réel potentiel au regard des caractéristiques du territoire estuarien et du bilan des précédents programmes, et pour lesquels il existe une démarche d'animation des acteurs.

¹Cf Axe 8

Ces secteurs prioritaires sont :

- **le tourisme fluvial** : Il s'agira de consolider les acquis issus de ces premiers programmes, de répondre aux besoins d'infrastructures et de services résultant de l'accroissement du nombre de bateaux, et de réguler le système de façon à pouvoir permettre un développement harmonieux, conformément au Schéma Directeur des Infrastructures Nautiques en cours d'élaboration par le SMIDDEST. Concernant la plaisance, la stratégie repose sur le développement des pratiques itinérantes¹. Ainsi, la priorité sera donnée aux infrastructures portuaires dédiées à l'accueil des visiteurs itinérants, ainsi qu'à celles ayant un fort impact économique dans les ports « urbains » (identifiés dans la Charte Paysagère) que sont Pauillac, Blaye et Bourg. Par ailleurs, les clubs seront encouragés à organiser des sorties de plusieurs jours pour initier et encourager le développement de nouvelles pratiques.

- **l'itinérance** : Un des résultats attendus de cette stratégie est de parvenir à la création de « routes » de l'Estuaire (vélo, cyclo, équestre...) permettant de longer les deux rives et de relier Royan au Verdon en passant par Bordeaux. Des boucles locales, connectées à ces itinéraires estuariens viendront compléter cette organisation. Afin de maximiser les

retombées économiques attendues du développement de ce secteur, la logique d'aménagement des itinéraires sera indissociable d'une logique de mobilisation des prestataires.

• **le tourisme de nature et de culture** : La construction et la structuration d'une offre terrestre qualifiée est indissociable du développement du tourisme fluvial et de l'itinérance. L'aménagement de sites pour ce type de tourisme est en partie traité dans les axes 3 et 4 de la présente stratégie.

Concernant **la promotion**, et afin d'éviter la multiplication de démarches très localisées, les outils et actions de promotion collective, de la destination Estuaire, constituent la priorité de la présente stratégie. Cependant, des actions localisées de promotion et de commercialisation pourront également être soutenues si elles sont innovantes et susceptibles d'être ensuite reproduites à l'échelle de l'ensemble du territoire.

Enfin, **l'amélioration de la qualité de l'accueil** doit être une préoccupation permanente. Aussi il est important de soutenir la création d'offices de tourisme intercommunaux, l'engagement dans des démarches de qualité et les projets d'e-tourisme, en particulier ceux relevant d'un secteur prioritaire ou s'intégrant dans une dynamique collective à l'échelle de l'Estuaire.

Plus globalement, toutes les actions de **mise en réseau** entre les professionnels et les projets favorisant l'inter-connaissance et les renvois de clientèle entre les sites et entre les offices seront prises en compte. Ainsi, la **réalisation d'événementiels** culturels, sportifs, touristiques... en lien avec les secteurs prioritaires et/ou conduits à l'échelle de l'ensemble du territoire doit permettre de répondre conjointement aux objectifs de structuration des acteurs et de notoriété, en favorisant clairement les collaborations entre territoires.

axe 8 **Accompagner et développer le nautisme (filière industrielle et pratiques de loisirs)**

L'Estuaire Challenge
Multi
(c) Thierry Girard

L'Estuaire de la Gironde est un plan d'eau d'exception, tant par ses contraintes techniques (difficultés de navigation) que pour la diversité des paysages et des pratiques qu'il propose.

Les premiers programmes de développement portés à l'échelle de l'Estuaire, de 2001 à 2007, avaient identifié

la pratique de loisirs comme une source de développement et avaient donc accompagné certaines actions. Aujourd'hui, il est apparu essentiel de prendre du recul et de penser la filière dans son ensemble, de la création de bateaux au développement de la pratique sur le plan d'eau.

La volonté est donc, dans un premier temps, d'**accompagner le développement de la filière industrielle**. Aujourd'hui, elle n'est pas très importante sur le territoire en termes d'emplois mais elle est emblématique et repose sur quelques entreprises de qualité, bien implantées et reconnues nationalement. Certaines d'entre elles ont des projets ou expérimentent de nouvelles techniques, qui devraient, dans les années à venir, créer de l'emploi.

D'autre part, il est proposé de **soutenir le développement de la pratique sportive et de loisirs** qui permet à la fois de faire vivre le plan d'eau (appropriation du fleuve par les habitants, image dynamique renvoyée aux touristes) et d'engendrer des retombées économiques locales à condition que les plaisanciers découvrent l'estuaire pendant plusieurs jours en réalisant des étapes dans les différents ports.



axe 9

Expérimenter le fleuve comme voie de transport local et comme source de production d'énergies renouvelables

Au vu des orientations des instances européennes, nationales et régionales en matière de transition énergétique et de développement des énergies renouvelables, la présente stratégie vise à participer à cet effort :

- en considérant le **transport de proximité** comme une clé essentielle d'un développement durable sur le territoire. L'idée est donc d'étudier la faisabilité du développement des **transports nautiques de courte distance pour les marchandises**, ce qui permettrait de diminuer le transport routier. Dans une même logique, le test et la création d'un **service pendulaire de transport nautique de passagers** reliant les zones rurales de Haute-Gironde et du Médoc à Bordeaux permettrait de désaturer les axes routiers et améliorer la qualité de vie des habitants en diminuant leur temps de trajet domicile-travail.

- en étudiant avec précision le **potentiel de l'estuaire pour la production d'énergies renouvelables**. La réalisation d'expérimentations pouvant ouvrir la voie à l'implantation d'une filière industrielle (test, construction et exploitation), sous réserve de sa compatibilité ,avec les ob-

jectifs de préservation de l'environnement et de navigation fluviale pourra être envisagé.

axe 10 Favoriser la recherche fondamentale et appliquée

L'Estuaire de la Gironde est considéré comme l'un des estuaire les moins « perturbés » du monde et il constitue donc un milieu de référence important à connaître.

Le changement climatique global et la pollution humaine génèrent toutefois des forçages environnementaux qui conduisent à des évolutions écologiques négatives.

La communauté de chercheurs (Bordeaux et la Rochelle) doit être soutenue pour **poursuivre les travaux d'amélioration de la connaissance dans les domaines prioritaires et participer à la création d'outils d'aide à la décision.**

La diversité des thèmes de recherche et l'étendue du territoire nécessitent également de centraliser ces informations pour les mettre à disposition du plus grand nombre.

FICHES ACTION

La protection et la préservation, un préalable indispensable

axe **1** Maîtriser le risque d'inondation

EXEMPLES DE PROJETS

- Création d'un site internet d'informations et de sensibilisation sur les inondations
- Pose de repères de crues historiques
- Gestion et amélioration de l'outil de modélisation RIG
- Rapprochement des modèles de prévision et de prévention
- Révision des PPR
- Diagnostics des enjeux de l'estuaire
- Etudes hydrauliques des champs d'expansion de crues et diagnostic des réseaux de ressuyage
- Création d'une organisation pérenne pour la gestion des ouvrages de protection

ACTIONS

- ➔ **1.1 Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque**
MO : collectivités locales et leurs groupements
- ➔ **1.2 Prise en compte du risque dans l'urbanisme**
MO : Etat, collectivités locales et leurs groupements
- ➔ **1.3 Surveillance et prévision des crues**
MO : Etat, collectivités locales et leurs groupements
- ➔ **1.4 Réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens**
MO : collectivités locales et leurs groupements
- ➔ **1.5 Alerte et gestion de crise**
MO : Etat, collectivités locales et leurs groupements
- ➔ **1.6 Ralentissement des écoulements**
MO : collectivités locales et leurs groupements
- ➔ **1.7 Gestion des ouvrages de protection**
MO : collectivités locales et leurs groupements

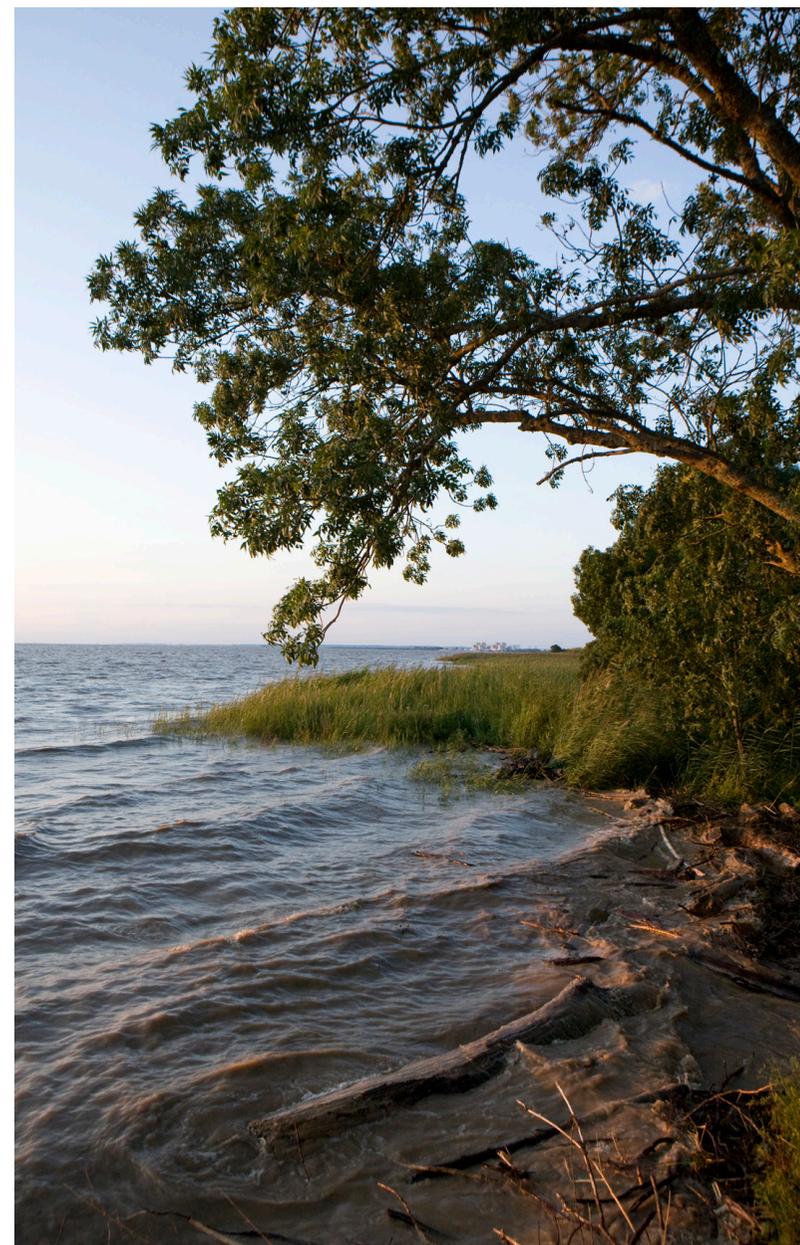
MODE DE GOUVERNANCE

- **LE COMITÉ DE PILOTAGE DU PAPI** est chargé d'analyser et de porter un avis sur les projets relevant de cet axe.

Montant total des actions à financer

Jusqu'en 2015, les actions sont financées dans le cadre du PAPI d'Intention porté par le SMIDDEST. Sur la période 2015 à 2020, elles sont intégrées dans le cadre d'un PAPI complet.

	indicateurs	valeur de référence (année 2014)	valeur cible 2020
INDICATEURS	Repères de crues installés	/	87
	Schéma de gestion des zones inondables	7 scénarios élaborés	un schéma validé
	Amélioration de PCS	/	87
	Création d'un site internet	/	1
	Modélisation d'aléas	2 (PHEC, horizon 2100)	4



La protection et la préservation, un préalable indispensable

axe 2

Préserver la qualité de l'eau et la biodiversité

ACTIONS

→ **2.1 Amélioration de la connaissance en matière de qualité des eaux, de fonctionnement du milieu naturel et de biodiversité (études, inventaires, acquisition de données, observatoires...)**

MO : collectivités locales et leurs groupements, associations

DÉPENSES ÉLIGIBLES : études, salaires et charges, acquisition de matériel

CRITÈRES : cohérence avec les objectifs du SAGE, du PDGD, du COGEPOMI

→ **2.2 Actions de sensibilisation, de médiation, de formation et de communication pour la préservation de la qualité de l'eau, des milieux, des espèces...**

MO : collectivités locales et leurs groupements, associations

DÉPENSES ÉLIGIBLES : études, outils de communication, salaires et charges, acquisition de matériel, multimédias

CRITÈRES : cohérence avec les objectifs du SAGE, du PDGD, du COGEPOMI

→ **2.3 Traitement des rejets de polluants chimiques (hors pollution domestique)**

MO : collectivités locales et leurs groupements, entreprises, groupements de producteurs, associations

DÉPENSES ÉLIGIBLES : études, travaux, acquisition d'unité de traitement

CRITÈRES : cohérence avec les objectifs du SAGE

→ **2.4 Restauration des sites d'intérêt environnemental (espaces naturels protégés, corridors écologiques...)**

MO : collectivités locales et leurs groupements, associations, propriétaires d'ouvrages

DÉPENSES ÉLIGIBLES : acquisitions foncières, études et travaux, aménagements

→ **2.5 Mise en place d'outils de gestion et de suivi de la qualité des milieux (plans de gestion...) et mise en œuvre des actions de gestion définies dans les plans**

MO : gestionnaires d'espaces naturels

DÉPENSES ÉLIGIBLES : études, salaires et charges, travaux, acquisition de matériel

→ **2.6 Obtention de classements et labels nationaux et internationaux**

MO : collectivités locales et leurs groupements

Dépenses éligibles : études, salaires et charges, outils de communication et animation (une fois le label obtenu)

EXEMPLES DE PROJETS

- Stratégie de communication autour des résultats du réseau MAGEST
- Classement de l'Estuaire de la Gironde en tant que site RAMSAR
- Mise en place d'un observatoire halieutique sur l'Estuaire de la Gironde

MODE DE GOUVERNANCE

- **LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU (CLE)**

du SAGE Estuaire est chargée d'analyser et de porter un avis sur les projets relevant de cet axe.

Montant total des actions à financer

5 M€

INDICATEURS

indicateur	valeur de référence (année)	valeur cible 2020
Nb de jours consécutifs par an à teneurs en O2 dissous < 5mg/l	33 (2009 – Garonne aval)	9 (Garonne aval)
Nb de jours consécutifs par an à teneurs en O2 dissous < 3/l	4 (2009 – Garonne aval)	0 (Garonne aval)
Respect des débits d'étiage à l'aval des fleuves	Non	Oui
Evolution quantitative et qualitative des populations de poissons	Dégradation	Amélioration
Nombre de ZHIEP	0	5
Plan de gestion de zones humides	X	X+10
Nb de portes à flots franchissables	X	X+10
Nb d'hectares de zones humides préservés, restaurés	X	X + 1 000 ha
Nb de PLU intégrant une cartographie des zones humides	0	50
Nb d'emplois d'animation et de sensibilisation créés	/	5

La protection et la préservation, un préalable indispensable

axe

3

Préserver et valoriser les patrimoines naturel et culturel

ACTIONS

→ 3.1 Valorisation du patrimoine par l'ouverture au public, la réalisation de contenus multimédia, l'animation, la création artistique

MO : collectivités locales et leurs groupements, associations

DÉPENSES ÉLIGIBLES : salaires et charges, études, outils de communication

CRITÈRES : patrimoine emblématique (au sens de la charte paysagère) et situé le long d'un itinéraire structuré (cf action 7.1)

→ 3.2 Inventaires patrimoniaux

MO : collectivités locales et leurs groupements, associations

DÉPENSES ÉLIGIBLES : études, outils de communication, salaires et charges, acquisition de matériel, multimédias

CRITÈRE D'ÉLIGIBILITÉ : Données mises à disposition de manière pérenne et actions de valorisation et de médiation prévues dans le projet, échelle estuarienne

→ 3.3 Restauration du patrimoine bâti majeur

MO : Etat, collectivités locales et leurs groupements

DÉPENSES ÉLIGIBLES : études, travaux, acquisition de matériel et mobilier

CRITÈRES : phare de Cordouan, village de Talmont, Verrou Vauban

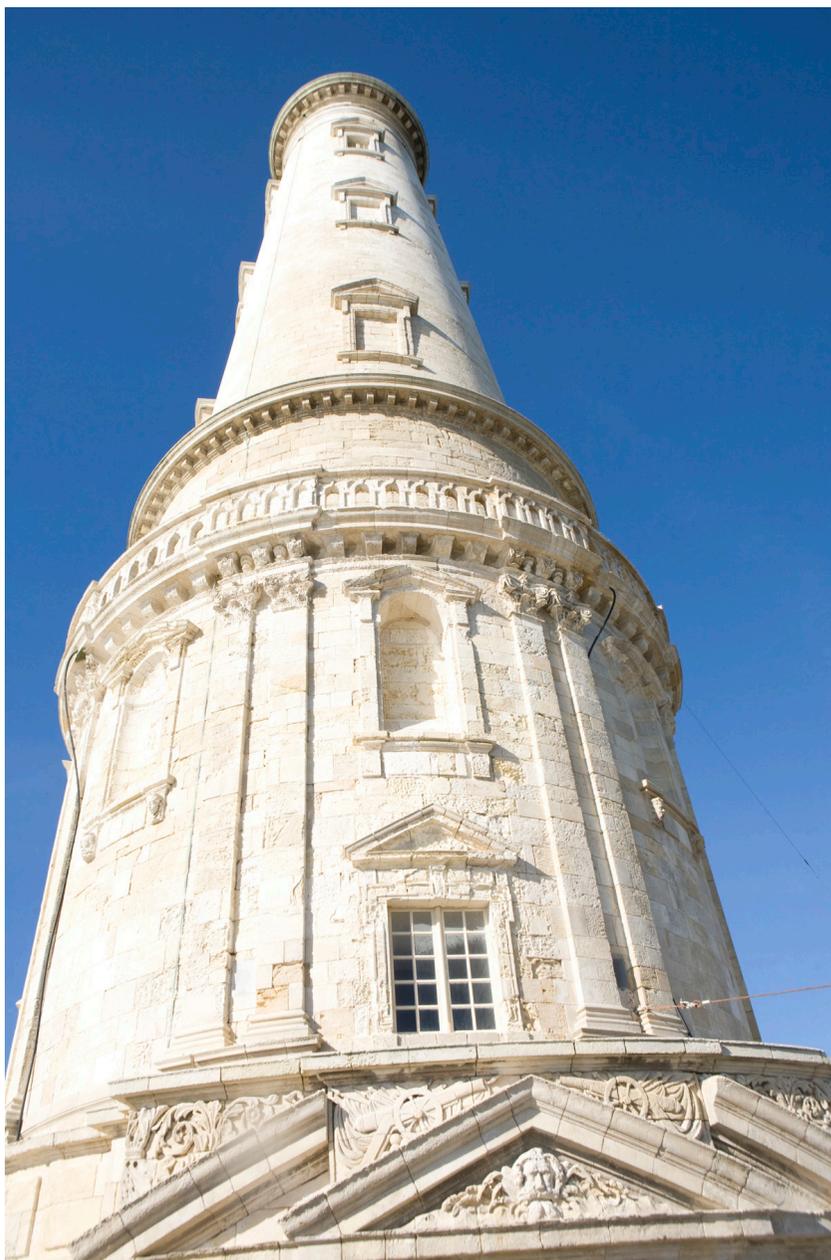
→ 3.4 Obtention de classements et labels nationaux et internationaux

MO : collectivités locales et leurs groupements

DÉPENSES ÉLIGIBLES : études, salaires et charges, outils de communication autour de l'obtention du label

EXEMPLES DE PROJETS

- Inscription du phare de Cordouan à la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO
- Valorisation du phare de Grave
- Aménagement et mise en valeur d'un quartier d'habitats antique au site du Fâ
- Restauration du phare de Cordouan
- Création d'une maison du parc ornithologique à Terres d'Oiseau



Montant total des actions à financer

12 M€

MODE DE GOUVERNANCE

Etude des dossiers dans le cadre du GAL avec la mise en place d'une commission spécifique.
Etude des dossiers dans le cadre du Plan Garonne.

INDICATEURS

indicateur	valeur de référence (année)	valeur cible 2020
Nombre d'actions de sensibilisation	/	10
Labellisation ou classement de sites	/	5
Nombre de sites internet créés	/	5
Nombre d'emplois créés	/	5

La protection et la préservation, un préalable indispensable

axe 4 **Préserver et valoriser les paysages**

ACTIONS

- **4.1 Aménagements paysagers des ports et des sites emblématiques**
MO : collectivités locales et leurs groupements, associations
DÉPENSES ÉLIGIBLES : études, travaux, acquisition de mobilier, honoraires de prestataires conseils, replantation de haies (dans le cadre d'un plan global)
- **4.2 Actions de sensibilisation, médiation et formation à la préservation du paysage**
MO : collectivités locales et leurs groupements, associations
DÉPENSES ÉLIGIBLES : études, outils de communication, salaires et charges, acquisition de matériel, multimédias
CRITÈRE : action réalisée dans un plan ou programme global
- **4.3 Obtention de classements et labels nationaux et internationaux ou création d'un label « paysages de l'estuaire » (ex : port de caractère)**
MO : collectivités locales et leurs groupements, associations
DÉPENSES ÉLIGIBLES : études, salaires et charges, outils de communication (une fois le label obtenu)
- **4.4 Insertion paysagère des projets d'aménagements**
MO : collectivités locales et leurs groupements
DÉPENSES ÉLIGIBLES : Travaux d'insertion paysagère, frais de maîtrise d'œuvre paysagère

EXEMPLES DE PROJETS

- Plantation de haies et restauration des paysages ruraux
- Obtention d'une labellisation « Grand Site de France » pour un réseau de sites estuarien



Montant total des actions à financer

3 M €

MODE DE GOUVERNANCE

Etude des dossiers dans le cadre du GAL, avec la mise en place d'une commission « Paysages ».
Etude des dossiers dans le cadre du Plan Garonne.

INDICATEURS

indicateur	valeur de référence (année)	valeur cible 2020
Nombre d'actions de sensibilisation	/	5
Labellisation ou classement de sites	/	3
Nombre d'aménagements réalisés avec l'intervention d'un architecte	/	10

Des aménités, socles d'une croissance durable et endogène

axe

5

Assurer le maintien et le développement des activités aquacoles, ostréicoles et de pêche

ACTIONS

→ 5.1 Aménagements en faveur de l'accueil et du développement économique et technique des professionnels de l'ostréiculture, de l'aquaculture et de la pêche professionnelle

MO : collectivités locales et leurs groupements, entreprises, groupement de producteurs, associations, comités des pêches

DÉPENSES ÉLIGIBLES : études, travaux et aménagements, acquisition de matériel

→ 5.2 Valorisation touristique des activités (exemple : pescatourisme)

MO : collectivités locales et leurs groupements, comités des pêches, associations, entreprises

DÉPENSES ÉLIGIBLES : salaires et charges, études, acquisition d'équipements, outils de communication

→ 5.3 Promotion de la production et démarches collectives pour augmenter la valeur ajoutée des produits

MO : collectivités locales et leurs groupements, entreprises, groupement de producteurs, associations, comités des pêches

DÉPENSES ÉLIGIBLES : études, salaires et charges, supports de communication

EXEMPLES DE PROJETS

- Réalisation d'une cale de mise à l'eau à Talais
- Aménagement des ports directement en lien avec l'activité
- Mise aux normes de chais, cabanes professionnelles



Montant total des actions à financer

1 M€

MODE DE GOUVERNANCE

Etude des dossiers dans le cadre du GAL, avec la mise en place d'une commission pêche et aquaculture

INDICATEURS

indicateur	valeur de référence (année)	valeur cible 2020
Nombre de pêcheurs en activité	25 en Gironde (2014)	Maintien
Nombre d'ostréiculteurs en activité	4	10
Nombre d'aquaculteurs en activité	5	10

Des aménités, socles d'une croissance durable et endogène

axe **6**

Assurer le maintien et le développement d'une agriculture durable et de qualité

ACTIONS

EXEMPLES DE PROJETS

- Création d'un atelier de découpe
- Création d'un point de vente des productions locales
- Création d'un label « estuaire » pour les produits
- Conversion et maintien en agriculture biologique
- Réduction des prélèvements en eau
- Réduction des pollutions

→ 6.1 Soutien à l'élevage estuarien

MO : collectivités locales et leurs groupements, associations, exploitations agricoles, groupement de producteurs, chambres consulaires

DÉPENSES ÉLIGIBLES : frais d'animation (salaires et charges, déplacements...), études, investissements physiques (construction et modernisation des bâtiments d'élevage, création de local et équipement pour la transformation et la commercialisation), outils de promotion collectifs de la production

→ 6.2 Soutien à la filière « fruits et légumes »

MO : collectivités locales et leurs groupements, associations, exploitations agricoles, groupement de producteurs

DÉPENSES ÉLIGIBLES : frais d'animation (salaires et charges, déplacements...), études, outils de promotion collectifs de la production

CRITÈRE : production avec label de qualité

→ 6.3 Soutien des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement

MO : exploitations agricoles, groupements de producteurs

DÉPENSES ÉLIGIBLES : charges fixes induites à la conversion, investissements physiques (dont ceux liés à la méthanisation et aux collectifs environnementaux)

Montant total des actions à financer

1 M€

MODE DE GOUVERNANCE

Etude des dossiers dans le cadre du GAL avec la mise en place d'une « commission agriculture »



INDICATEURS

indicateur	valeur de référence (année)	valeur cible 2020
SAU consacrée à l'élevage	9 045 ha (2010)	Maintien
Nombre d'exploitations	2 499 (2010)	Maintien
Création d'un label « estuaire »	/	1

Des aménités, socles d'une croissance durable et endogène

axe 7 Structurer et promouvoir une destination touristique durable

ACTIONS

→ 7.1 Développement de l'offre touristique

- Aménagements, création et mise à niveau d'infrastructures dont :
 - les infrastructures portuaires pour l'itinérance (pontons d'accueil...)
 - l'aménagement des ports urbains à fort impact économique (Pauillac, Blaye, Bourg)
- Hébergements sur les itinéraires « routes de l'estuaire » dotés d'infrastructures, d'équipements ou de services dédiés aux voyageurs
- Hébergements dans les zones prioritaires (définis dans les Contrats de Pays ou Convention d'organisation touristique)
- Création et mise en place de signalétique
- Elaboration de stratégie de développement (itinérance douce fluviale, pédestre, cyclable, équestre..)
- Etudes marketing et test de produits,
- Organisation de sorties nautiques de plusieurs jours à la découverte de l'estuaire
- Investissements et études préalables à la création de services et produits nouveaux
- Démarches de labellisation

MO : collectivités locales et leurs groupements, entreprises, associations, SEM

DÉPENSES ÉLIGIBLES : études, travaux (notamment sur les infrastructures nautiques et pour la création d'itinéraires), signalétique, tests de produits, animations, outils de communication, réalisation ou aménagement de pontons d'attente pour les visiteurs, plateformes multimodales liées à l'itinérance, implantation de nouveaux services dans les ports (gestion des déchets, ravitaillement, sanitaires...), frais d'animation et de communication (salaires et charges, déplacements, supports de communication), frais liés à l'élaboration de schémas directeurs (salaires et charges, déplacements, études)

CRITÈRES : insertion paysagère des projets d'aménagement, accessibilité aux PMR

Les projets soutenus au titre de l'itinérance devront s'inscrire dans le cadre d'une démarche globale développée à l'échelle d'un itinéraire pertinent ou d'un bassin de navigation et incluant la mobilisation de l'ensemble des prestataires touristiques autour, notamment, de démarches de labellisation.

Les projets d'infrastructures pour le développement de la croisière fluviale devront faire la preuve de l'existence d'une offre terrestre structurée complémentaire, capable de répondre aux attentes des différents types de clientèles fluviales.

ACTIONS (SUITE)

→ 7.2 Création et rénovation d'offices de tourisme intercommunaux

MO : collectivités locales et leurs groupements

DÉPENSES ÉLIGIBLES : études, travaux, honoraires de prestataires conseils, salaires et charge

CRITÈRES : insertion paysagère, catégorie 1 et 2, mise en place d'une démarche qualité

→ 7.3 Mise en réseau et structuration des acteurs

MO : collectivités locales et leurs groupements, associations

DÉPENSES ÉLIGIBLES : animation, organisation d'événements, actions de formation des professionnels à la connaissance du territoire (éductours)

CRITÈRE : échelle estuarienne

→ 7.4 Promotion et commercialisation de l'offre touristique

MO : collectivités locales et leurs groupements, associations

DÉPENSES ÉLIGIBLES : études, salaires et charges, organisation d'événements, voyages de presse, support de communication, e-tourisme,

CRITÈRE : échelle estuarienne ou actions localisées innovantes et susceptibles d'être ensuite reproduites à l'échelle de l'ensemble du territoire pourront également être soutenues, notamment dans le domaine de l'e-tourisme.

→ 7.5 Événementiels (culturels, sportifs, touristiques...) contribuant directement à l'augmentation de la notoriété de l'Estuaire (portée nationale)

MO : collectivités locales et leurs groupements, associations

DÉPENSES ÉLIGIBLES : salaires et charges, frais de communication, acquisition de matériel

EXEMPLES DE PROJETS

- Cheminement des rives de Gironde de Royan à Blaye
- Piste cyclable Blaye -> Plas-sac
- Voie verte entre Pauillac et Saint Estèphe
- Création d'une infrastructure d'accueil des bateaux à passagers à Bourg sur Gironde
- Construction d'un Office de tourisme à Blaye
- Obtention d'un contrat de destination



MODE DE GOUVERNANCE

Etude des dossiers dans le cadre du GAL avec la mise en place de commissions spécifiques :

- **UNE COMMISSION NAUTIQUE**

Membres (associés en fonction de l'ordre du jour) : les gestionnaires de pontons, les collectivités qui apportent leur financement sur les équipements, les représentants des entreprises, le GPMB, des experts (services de l'Etat, techniciens d'autres territoires, spécialistes...) et les clubs ou associations d'utilisateurs.

Fonction : élaboration d'un schéma directeur des infrastructures nautiques, échange d'informations, mutualisation d'expériences, harmonisation des pratiques, production d'un avis collectif sur les projets relatifs à cet axe.

Animation : SMIDDEST

- **UN GROUPE DE TRAVAIL « ITINÉRANCE »**

Membres : les collectivités, les prestataires, les représentants d'associations d'utilisateurs ou de pratiquants

Fonction : définir un itinéraire pour un « tour de l'Estuaire », mobiliser les prestataires autour de la construction d'une offre labellisée, donner un avis sur les projets présentés au titre de cet axe

Animation : SMIDDEST

- **UNE ASSOCIATION DES GRANDS SITES DE L'ESTUAIRE** (*réflexion en cours autour de sa création*)

Membres : à définir

Fonctions : mise en cohérence des actions touristiques des deux rives, mutualisation de moyens de communication

Animation : SMIDDEST

- **UNE COMMISSION « ÎLES DE L'ESTUAIRE »**

Membres : Conservatoire du littoral, gestionnaires des îles

Fonctions : échange d'informations, mutualisation d'expériences, montage de projets communs

Animation : SMIDDEST

INDICATEURS

indicateur	valeur de référence (année)	valeur cible 2020
Estimation du volume des dépenses		+10%
Capacité des hébergements marchands		+10%
Fréquentation des hébergements marchands		+10%
Tourisme fluvial : nombre de passagers transportés		+ 20%
Nombre de places « visiteurs » dans les ports	174 (en 2012)	+ 15% (200)
Existence d'un itinéraire continu balisé autour de l'estuaire	0	1
Fréquentation des sites marchands le long des itinéraires balisés		

Montant total des actions à financer

8 M€



Des aménités, socles d'une croissance durable et endogène

axe 8 **Accompagner le développement du nautisme (filière industrielle et pratiques de loisirs)**

ACTIONS

→ **8.1 Aménagement des infrastructures nécessaires à l'accueil des professionnels de la filière**

MO : collectivités locales et leurs groupements, entreprises

DÉPENSES ÉLIGIBLES : études préalables, travaux, acquisition de matériel

→ **8.2 Soutien aux projets industriels créateurs d'emploi**

MO : entreprises

DÉPENSES ÉLIGIBLES : études (faisabilité, marché, impact), phases de test

→ **8.3 Création et aménagement d'écoles et centres nautiques**

MO : collectivités locales et leurs groupements, associations

DÉPENSES ÉLIGIBLES : travaux, aménagement, achat de matériel et mobilier

EXEMPLES DE PROJETS

- Etudes liées à la création d'un pôle refit de yacht à Bordeaux
- Ecole des sports nautiques de Port Maubert

Montant total des actions à financer

3 M€ (hors financements privés)

MODE DE GOUVERNANCE

- LA COMMISSION NAUTIQUE (cf axe 2-1)

Membres (associés à l'ordre du jour) :

les collectivités qui apportent leur financement sur les équipements, les clubs ou association d'utilisateurs

Fonction : élaboration d'un schéma directeur, échanges d'informations, donner un avis sur les projets présentés au titre de cet axe

Animation : SMIDDEST

- LE CLUSTER "NAUSTISME" ET LE CONSEIL SCIENTIFIQUE DE L'ESTUAIRE

Ils seront chargés, selon les cas, d'analyser et de porter un avis sur les projets relevant de cet axe.



INDICATEURS

indicateur	valeur de référence (année)	valeur cible 2020
Nombre d'emplois directs créés	/	15
Nombre de licenciés et pratiquants de la voile sportive	633 / 7 884 (2012)	+ 10 % (696 / 8 650)

La recherche et l'expérimentation, pour un territoire innovant

axe 9 Expérimenter le fleuve comme voie de transport local et comme source de production d'énergies renouvelables

LE PLAN D' ACTIONS

- **9.1 Test de l'utilisation de la voie d'eau pour les déplacements pendulaires**
MO : collectivités locales et leurs groupements
DÉPENSES ÉLIGIBLES : études, location ou achat de bateau, aménagements et travaux dans les sites de départ et d'arrivée
- **9.2 Test de l'utilisation de la voie d'eau pour les transports locaux de marchandises (matériaux, produits agricoles)**
MO : collectivités locales et leurs groupements, entreprises, GPMB
DÉPENSES ÉLIGIBLES : études, travaux dans les sites de départ et d'arrivée
- **9.3 Définition, à l'échelle de l'estuaire, des secteurs aptes à accueillir des unités de production industrielle d'énergie marine**
MO : Grand Port Maritime de Bordeaux, collectivités locales et leurs groupements
DÉPENSES ÉLIGIBLES : études
- **9.4 Aménagement des infrastructures nécessaires à l'implantation d'installations industrielles ou expérimentales de production d'énergie et phases de test**
MO : collectivités locales et leurs groupements, entreprises, GPMB
DÉPENSES ÉLIGIBLES : études préalables, travaux, acquisition de matériel et d'équipements

EXEMPLES DE PROJETS

- Port à Energie Positive (PEEPOS)
- Création d'une liaison nautique entre Bordeaux, Blaye et Pauillac



INDICATEURS

indicateur	valeur de référence (année)	valeur cible 2020
Production d'énergie directs créés	0 MW	
Création de ligne de cabotage interne à l'Estuaire	0	1
Phases de test pour une liaison pendulaire rural/urbain	0	1

MODE DE GOUVERNANCE

Etude des dossiers dans le cadre du GAL
Le Conseil scientifique de l'Estuaire sera chargé de porter un avis sur les projets relatifs aux énergies renouvelables

Montant total des actions à financer

2 M€ (hors financements privés)

La recherche et l'expérimentation, pour un territoire innovant

axe **10**

Favoriser la recherche fondamentale et appliquée

ACTIONS

EXEMPLES DE PROJETS

- Thèse sur le fonctionnement du bouchon vaseux (Université BDX 1)
- Thèse sur l'écotoxicologie (Université BDX 1)
- Création et animation d'un centre d'informations et de ressources
- Mise en place d'une production expérimentale d'énergie pour alimenter le phare de Cordouan

- ➔ **10.1 Création d'outils de collecte, de partage de données, d'aide à la décision, de valorisation des travaux de recherche**
MO : collectivités locales et leurs groupements
DÉPENSES ÉLIGIBLES : salaires et charges, acquisition de matériel et outils numériques, outils de communication
- ➔ **10.2 Etudes, travaux de recherches et expérimentations sur les sujets prioritaires (zones humides, évolution de la biodiversité, écotoxicologie, bouchon vaseux, production d'énergie marine...)**
MO : Etat (centres de recherche, Universités), collectivités locales et leurs groupements
DÉPENSES ÉLIGIBLES : salaires et charges, achat d'équipement et de matériel



Montant total des actions
à financer

0,8 M€

MODE DE GOUVERNANCE

Etude des dossiers dans le cadre du GAL après avis
du Conseil scientifique de l'Estuaire
Etude des dossiers dans le cadre du Plan Garonne

INDICATEURS

indicateur	valeur de référence (année)	valeur cible 2020
Thèses de doctorat	/	5
Plateforme de partage, d'échange de données et de documentation scientifique	0	1

PLAN DE FINANCEMENT

en cours d'élaboration

LES CONDITIONS DE LA RÉUSSITE

La mobilisation de tous les niveaux d'acteurs publics

L'accent mis par l'Europe et l'Etat sur la nécessité de raisonner et d'agir en s'affranchissant des limites administratives pour les grands fleuves représente un contexte favorable pour défendre une stratégie « Estuaire de la Gironde », basée sur une croissance durable, intelligente et inclusive.

Localement, il existe également des éléments favorables. Les collectivités locales de rang départemental et régional ont maintenu, depuis 10 ans, leurs efforts à travers leur action commune au sein du SMIDDEST et leur participation financière aux différents projets qui ont émergé. La Communauté Urbaine de Bordeaux et la Communauté d'agglomération Royan Atlantique ont rejoint le SMIDDEST en 2010 et 2012, renforçant l'assise de cet outil fédérateur.

Le maintien de la mobilisation de tous les acteurs infra et supra estuariens demeure une condition sine qua non de la réussite d'une stratégie Estuaire, le simple agrégat des acteurs locaux, encore largement morcelés administrativement ne pouvant y suffire. **Il est fondamental de dégager une vision commune incarnée dans une stratégie interrégionale.**

Un lien renforcé avec l'aire urbaine bordelaise

Les précédentes programmations et réflexions autour de l'avenir de l'Estuaire relevaient très majoritairement d'une approche rurale. La succession de deux programmes LEADER a, de ce point de vue, largement marqué les modes de faire.

Les réflexions conduites dans le cadre du SAGE puis du PAPI ont amorcé un **élargissement de la notion d'Estuaire**. Aujourd'hui, le périmètre estuarien ne doit pas uniquement **inclure l'aire urbaine** sur les questions environnementales et de gestion des risques (questions sur lesquelles les intérêts urbain-rural sont évidemment liés), mais doit aussi aller de soi sur le secteur du tourisme et de la culture, dans une **logique de coopération renforcée**.

Cette coopération bénéficie d'un véritable « retour au fleuve » des acteurs de l'aire urbaine bordelaise, que l'on mesure dans la création d'un linéaire important de pontons, le développement de la Fête du fleuve, l'explosion de l'activité d'escales de croisière, la mise en service d'un réseau de transport public fluvial... Bordeaux se rapproche de son fleuve et de son estuaire, ce qui représente un atout important pour l'avenir. Mais le développement du tourisme fluvial à Bordeaux est lié à la capacité qu'aura l'Estuaire de proposer des escales de qualité.

Un périmètre adaptable

Si les enjeux liés à la navigation ne concernent que la voie d'eau et les communes riveraines jusqu'à Bordeaux, il est indispensable d'élargir le périmètre dès lors que le sujet le justifie.

L'estuaire de la Gironde doit avant tout être appréhendé comme un **territoire à géométrie variable, selon les enjeux ou les secteurs d'activités considérés.**

Les pays (Médoc, Haute-Gironde, Haute Saintonge, Royannais) qui bordent l'Estuaire dépassent les frontières du périmètre du SMIDDEST. Ils ne peuvent donc être inclus dans leur totalité, ce qui ne doit pas empêcher **l'articulation entre les actions de chacun,** pour une meilleure efficacité de l'action publique.

C'est dans la nature des sujets traités que la complémentarité doit concrètement être recherchée. La stratégie Estuaire et l'intervention du SMIDDEST n'ont de sens que lorsqu'il y a une réelle plus-value à appréhender un sujet à l'échelle estuarienne. C'est le cas pour chacun des sujets et des enjeux traités dans la présente stratégie.

L'innovation organisationnelle

C'est l'un des enjeux majeurs d'une stratégie Estuaire efficace. La pluralité des acteurs publics et privés intervenant à plusieurs titres sur ce fleuve impose de mettre sur pied une méthode de gouvernance qui permette à la fois d'assurer **la meilleure expertise (publique et privée)** possible au service de chacun des projets, et une **prise en compte de la réalité du territoire** et des besoins des acteurs locaux (également publics et privés). Le jeu d'acteurs étant complexe et le SMIDDEST ne pouvant décider unilatéralement d'un mode d'organisation, il nous semble important de prévoir un système adapté à chacune des thématiques traitées (cf modes de gouvernances envisagés dans le Plan d'Actions).

Au-delà, dans l'analyse des actions qui seront soutenues au titre de la stratégie, il s'agira de privilégier les actions collectives et les mises en réseau, et de se situer, chaque fois que cela possible et pertinent, dans une logique de **partenariats inter-institutionnels et public-privé renforcés.**



CONCLUSION

Le résultat attendu de la présente stratégie consiste à faire de l'Estuaire un espace au patrimoine préservé et mis en valeur, dont la spécificité, la qualité et la fragilité seront reconnues par tous (habitants, touristes français et étrangers, entreprises) et constitueront le socle d'une identité estuarienne, un facteur d'attractivité, et le moteur d'un développement économique durable, créateur d'emplois et de valeur ajoutée. Le travail en commun et la mise en réseau des acteurs est une condition indispensable au développement de ce territoire unique. L'Estuaire est une mosaïque de territoire réunis autour de la voie d'eau, il doit donc pouvoir bénéficier d'une dynamique d'animation et de coordination des actions, et s'appuyer sur des modes de gouvernance adaptés, pour continuer à faire vivre et travailler ensemble tous les acteurs de cette entité.

ANNEXES

- #1 TYPOLOGIE DES MILIEUX NATURELS
- #2 TYPOLOGIE DES PAYSAGES
- #3 LES ESPÈCES REMARQUABLES
- #4 LES CLASSEMENTS ET INVENTAIRES ENVIRONNEMENTAUX
- #5 LES SITES INSCRITS ET CLASSÉS AU TITRE DE LA LOI SUR LES PAYSAGES DE 1930
- #6 CARTE DES MONUMENTS HISTORIQUES AUTOUR DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE
- #7 CARTE DES APPELLATIONS VITICOLES
- #8 CARTE "COULOIR DE PAUVRETÉ, INSEE, 2010
- #9 LE DÉVELOPPEMENT DU TOURISME FLUVIAL
- #10 LA FILIÈRE NAUTIQUE
- #11 LE GPMB EN QUELQUES CHIFFRES
- #12 SYNTHÈSE DE L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ POUR LA MISE EN PLACE D'UN TRANSPORT NAUTIQUE DE PASSAGERS ENTRE BLAYE, PAUILLAC ET BORDEAUX
- #13 LES RESSOURCES DOCUMENTAIRES
- #14 LES STRUCTURES AYANT PARTICIPÉ À LA RÉFLEXION

#1 Typologie des milieux naturels

La colonne d'eau est la base de tout l'écosystème estuarien. Elle assure une continuité écologique entre tous les habitats et est elle-même un milieu essentiel. Elle abrite le plancton qui est une source de nourriture essentielle et elle est occupée notamment par des espèces menacées telles que l'alose, l'anguille ou l'esturgeon.

L'estran et les vasières représentent la partie du littoral située entre les plus hautes et les plus basses mers connues et est divisé entre la slikke (ou vasière - partie découverte lors des basses marées) et le schorre (partie haute, recouverte lors des hautes mers). Leur rôle est essentiel pour les oiseaux migrateurs puisque l'estran constitue une zone de ravitaillement et pour certaines espèces de poissons, comme les soles (alimentation et refuge contre les prédateurs).

Battue par les houles et les marées, **le plateau rocheux et les zones calcaires** offrent des habitats originaux tels que des blocs rocheux qui abritent, d'un côté, les espèces marines qui peuvent résister à l'assaut des vagues, et de l'autre, des espèces comme les étrilles qui se réfugient « à l'intérieur ». Ces écosystèmes sont fragiles et sont profondément bouleversés si les roches sont retournées. Les rochers servent également d'habitat à de nombreuses espèces telles que les daurades, les étoiles de mer, les oursins...

L'un des milieux naturels les plus riches du monde, **les marais estuariens ou zones humides**, fournissent l'eau et les aliments à d'innombrables espèces de plantes et d'animaux. Ces espaces sont particulièrement importants pour les oiseaux puisqu'ils offrent une nourriture abondante et variée et qu'ils représentent des zones de repos, de reproduction, de nidification et d'hivernage. Plus d'une centaine d'espèces migratrices transitent par l'Estuaire de la Gironde, dont les flux se concentrent entre les pointes de la Coubre et de Grave. Les zones humides sont également essentielles pour des espèces en voie de raréfaction telles que la Cistude ou le Vison d'Europe mais leur équilibre écologique est modifié par l'intrusion d'espèces invasives qui occupent la niche écologique d'autres espèces.

Les plages et les dunes ne sont présentes qu'en aval de l'estuaire. En présence des embruns salés, une flore et une faune spécifiques se développent au pied des dunes, mouillées lors des grandes marées, et en haut et à l'arrière, tels que les oyats. Bonne Anse est une zone particulière, une lagune pratiquement fermée qui abrite les espèces communes aux vasières et qui est le terrain d'une importante production biologique, essentiel pour l'alimentation et le repos des oiseaux migrateurs.

Entre Blaye et Lamarque



Ile Nouvelle



Plateau rocheux Cordouan



Les marais



Saint-Georges-de-Didonne

#2 Typologie des paysages

En 2006, le SMIDDEST a réalisée une Charte Environnementale et Paysagère qui a distingué 7 séquences paysagères autour de l'Estuaire de la Gironde (par secteurs géographiques) et a identifié les principaux types de paysages (ci-dessous) ainsi que des « marqueurs » identitaires, ces éléments communs qui symbolisent l'estuaire tels que les ports, le patrimoine bâti et les éléments liés à la présence des hommes sur le territoire : les phares, les carrelets, les cabanes de pêches...

La quasi-totalité des rives de l'estuaire est occupée par des **marais** qui forment une transition entre les eaux et les terres hautes. Leurs usages sont très variés allant des grandes cultures (maïs) à des prairies pâturées ou à des bois. La richesse de ces milieux en fait des zones essentielles pour les espèces, notamment pour les oiseaux migrateurs.

La discrétion de l'estuaire due à la présence des marais rend les panoramas offerts par **les falaises et coteaux** d'autant plus impressionnants. Les reliefs sont essentiellement situés sur la rive droite et sont composés, entre autres, de falaises sur l'eau, habitées et parcourables à leur pied, de coteaux ouvrant des vues sur l'estuaire et son marais ou de falaises vives en caps interrompues par des conches.

Les vignobles de la rive droite sont plutôt riches des reliefs qui offrent des visions de coteaux peignés par les rères de vignes, tandis que ceux de la rive gauche sont surtout riches des châteaux qui ponctuent les vastes horizons adoucis des vignobles.

Les îles de l'Estuaire sont mouvantes, certaines n'existaient pas il y a encore dix ans, d'autres ont été englouties. Aujourd'hui, elles sont essentiellement présentes à l'amont, entre la pointe du Bec d'Ambès et Blaye/Pauillac. Certaines sont de longues bandes de terre difficilement identifiables comme des îles, d'autres sont des îlots minuscules auxquels s'ajoutent quelques vasards et bancs qui se découvrent à marée basse. Inaccessibles autrement que par bateau, les îles attisent le rêve et l'imaginaire et constituent des buts en soi de promenade en bateau.

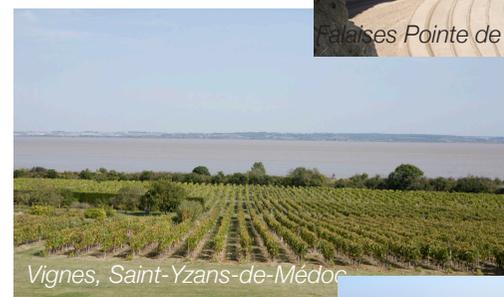
L'estuaire ne compte pas moins d'une quarantaine de **ports** qui s'égrènent régulièrement sur ses rives. La plupart ont pour origine le transport du vin mais ils ont également longtemps servi au transport des hommes. Certains sont implantés à distance des bourgs, dans les marais, mais d'autres sont urbains, en plein cœur des villes, et possèdent des quais construits et habités. Aujourd'hui, certains de ces ports n'accueillent plus de bateaux mais restent des destinations de promenade grâce à leur côté « pittoresque ». Les ports industriels sont quant à eux toujours en activité et marquent le paysage de l'estuaire par d'importants « signaux » : silos, cuves de pétrole, grues...



Marais de Saint-Ciers sur Gironde



Falaises Pointe de Suzac, St-Georges-de-Didon



Vignes, Saint-Yzans-de-Médoc



îles de l'estuaire



Port de Roque-Thau, Gauriac

#3 Les espèces remarquables

Les poissons amphihalins : c'est-à-dire, ceux qui se déplacent tout au long de leur vie entre les eaux douces des fleuves et les eaux salées de l'océan, sont rares et menacés dans l'estuaire de la Gironde, tels que l'anguille et l'esturgeon, qui font l'objet d'un plan national de sauvegarde mais aussi les aloses. **Les poissons euryhalins** sont quant à eux capables de supporter de grandes variations de salinité, il s'agit d'espèces telles que l'épinoche ou la gambusie.

En 2011, une étude réalisée par le SMIDDEST sur le plateau rocheux de Cordouan a permis de recenser **162 espèces benthiques¹ macroscopiques**. Sur le plateau rocheux de Cordouan, de nombreuses espèces propres à ce milieu sont inventoriées (balanes, algues, étoiles de mer, oursins...). Par la suite, cette étude a qualifié la pression de la pêche à pied sur le site (identifier les problèmes, les solutions pédagogiques...) et fait un point sur les risques sanitaires potentiels.

En ce qui concerne **l'avifaune**, l'Estuaire de la Gironde est une étape importante dans les couloirs de migrations européens. Les espèces migratrices et sédentaires sont très nombreuses, d'autant plus que les marais ont une bonne potentialité de nidification pour les limicoles.

Quelques espèces sont toutefois emblématiques : le milan noir, l'aigrette garzette, la spatule blanche, le gorgebleue, la cigogne blanche...

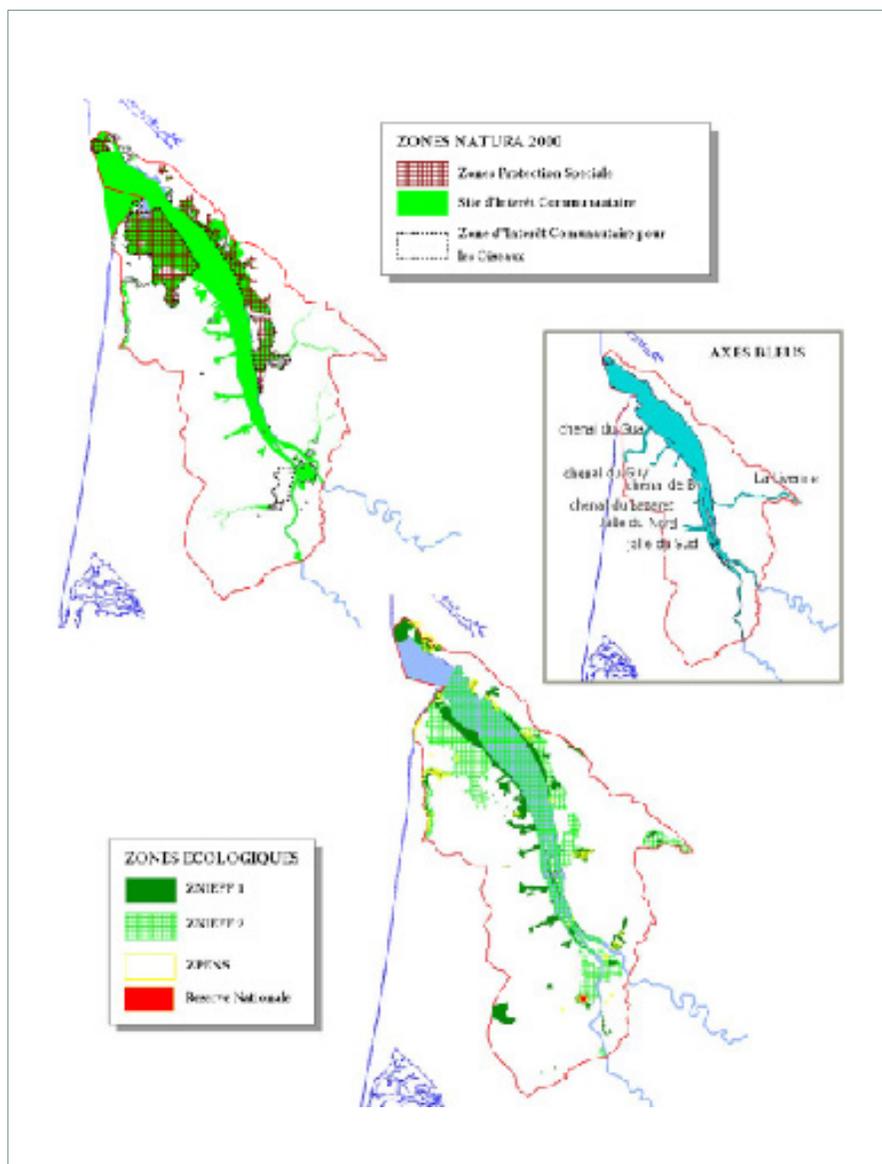
D'autres espèces sont emblématiques, menacées et protégées autour de l'estuaire et particulièrement dans les marais tels que la **cistude d'Europe**, **tortue d'eau douce** et le **vison d'Europe**, petit mammifère ressemblant au putois.

Enfin, en ce qui concerne **les espèces végétales**, le Conservatoire Botanique National du Sud Atlantique a recensé 387 espèces sur les berges de l'estuaire. La plus emblématique est l'angélique des estuaires, qui fait l'objet d'un Plan de Conservation des berges mais l'on retrouve également la nivéole d'été et l'oenanthe de Foucaud qui font l'objet d'une protection nationale, ou encore le sénécion à feuille de barbarée.

¹ Espèces fixées au sol ou qui se déplacent en rasant les fonds marins, définition IFREMER



#4 Les classements et inventaires environnementaux



Sur le périmètre du SAGE estuaire de la Gironde on recense :

- **83 ZNIEFF** (30% du territoire)
72 de type 1
11 de types 2
- **6 ZICO** (10% du territoire)
- **1 ZPS** (100% du territoire)

Les ZNIEFF - Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique

- Zones de type 1 : secteurs caractérisés par la présence d'espèces, d'associations d'espèces ou de milieux rares, remarquable ou caractéristiques du patrimoine national ou régional, d'une superficie en général limitée,
- Zones de types 2 : grands ensembles naturels riches et peu modifiés offrant des potentialités biologiques importante

Les ZICO : Zone d'Importance pour la Conservation des Oiseaux

Inventaires des biotopes et des habitats qui abritent des effectifs significatifs d'oiseaux sauvages menacés, qu'il s'agisse d'espèces de passage en halte migratoire, d'hivernants ou de nicheurs.

les ZPS : Zones de Protection Spéciales les ZSC : Zone Spéciales de Conservation, constituent le réseau Natura 2000

Elles assurent le maintien ou le rétablissement dans un état de conservation favorable des habitats naturels et des habitats d'espèces de la flore et de la faune sauvage d'intérêt communautaire.

#5 Les sites inscrits et classés au titre de la loi sur les paysages de 1930



Sites classés (en co-visibilité avec l'Estuaire de la Gironde)

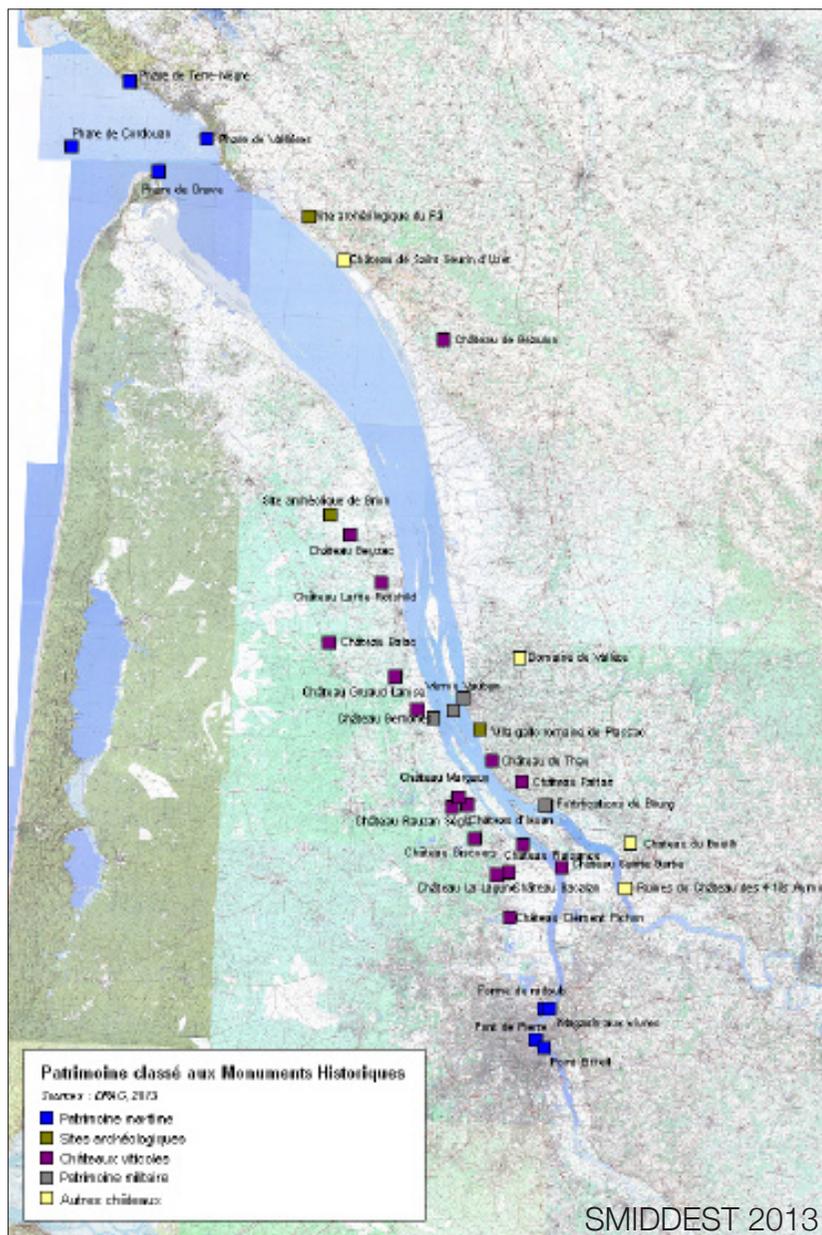
Terrasse du district et terrains en contrebas (Bourg-sur-Gironde)
Promenade de la Corniche (Saint-Palais-sur-Mer)
Bourg de Talmont-sur-Gironde

Sites inscrits (en co-visibilité avec l'Estuaire de la Gironde)

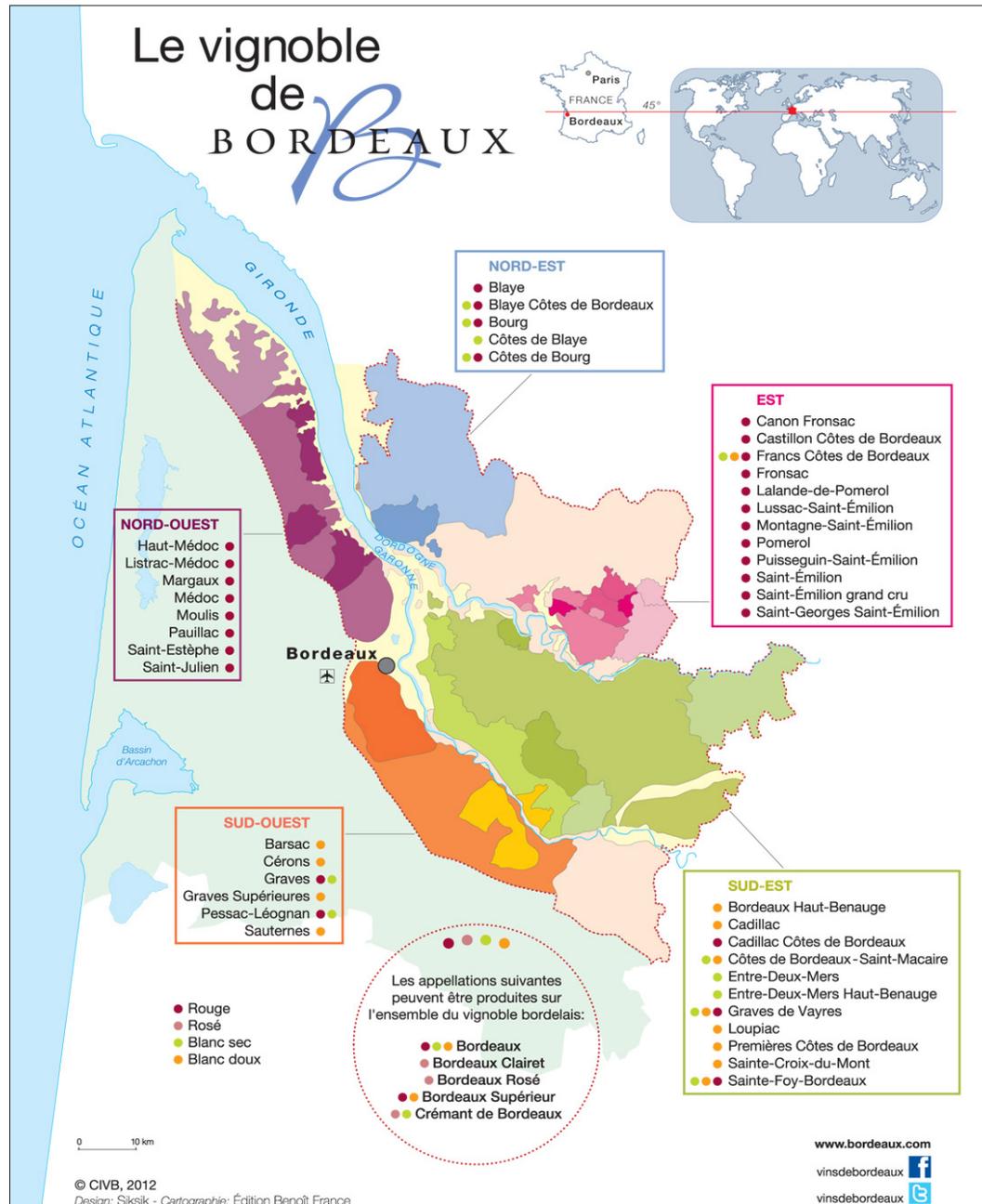
Corniche de la Gironde (de Bayon à Bourg)
Bras de Macau
Site de Mortagne-sur-Gironde
Corniche des Pierrières (Saint-Palais-sur-Mer)
Côte Saint-Girard de la Grande Côte (Saint-Palais-sur-Mer)



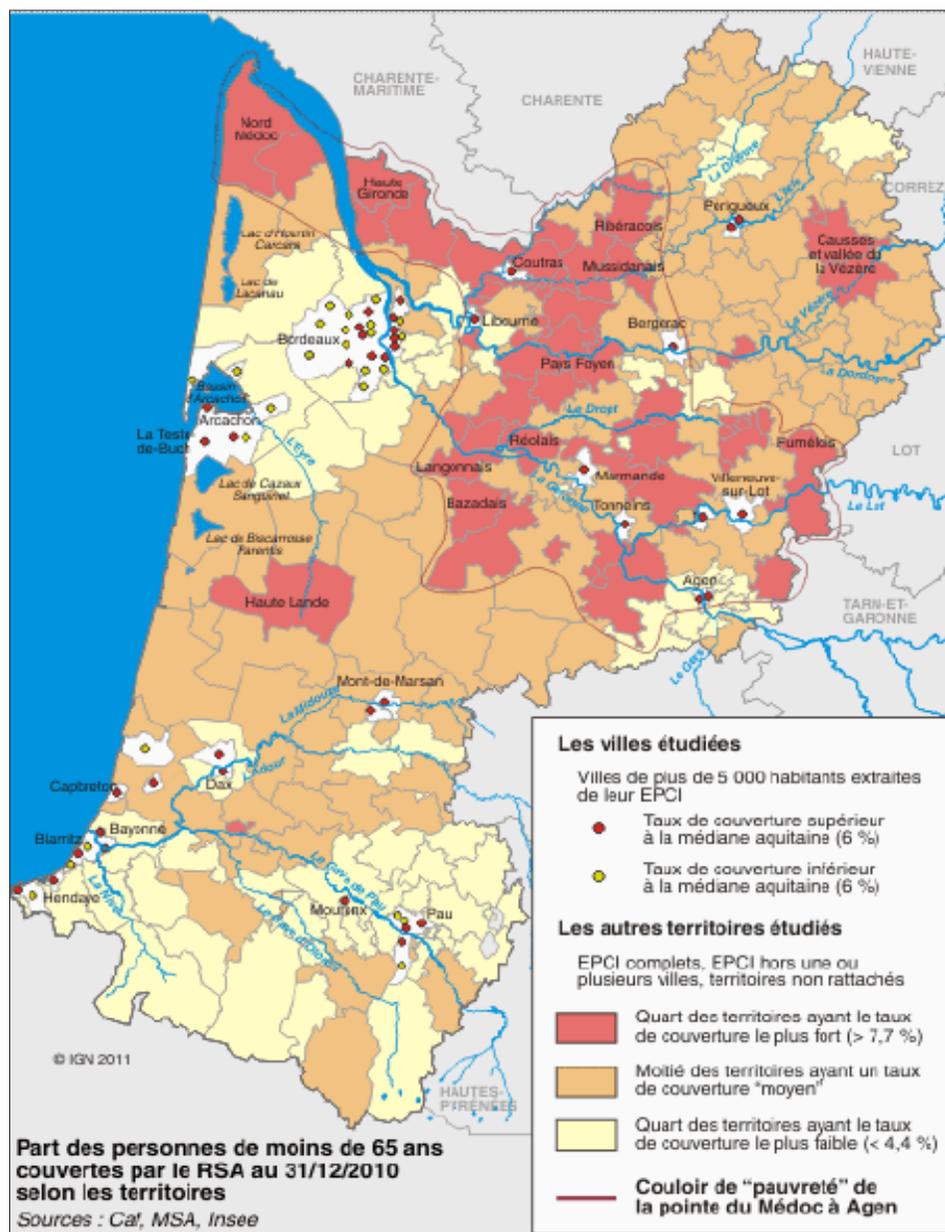
#6 Carte des monuments historiques autour de l'estuaire de la Gironde (liste non exhaustive)



#7 Carte des appellations viticoles, CIVB, 2012



#8 Carte “couloir de pauvreté du Médoc à Agen”, Insee, “Pauvreté en ville et à la campagne, plus intense de la pointe du Médoc à Agen, 2010

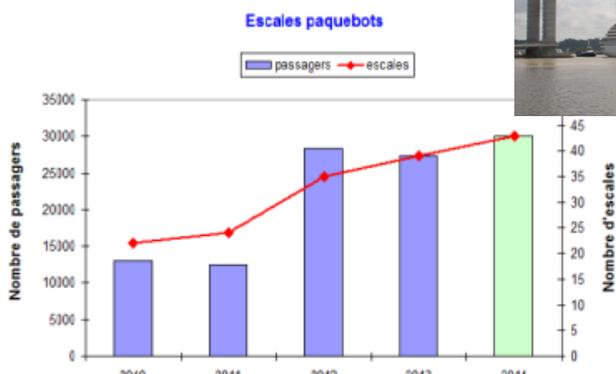


Part des personnes de moins de 65 ans couvertes par le RSA au 31/12/2012 selon les territoires.
carte Insee/juin 2010

#9 Le développement du tourisme fluvial

La croisière maritime

Bordeaux est l'une des rares villes au monde à pouvoir accueillir des paquebots maritimes en plein centre-ville (escale au Verdon et à Bassens pour les plus gros gabarits), ce qui explique en partie l'engouement pour la destination.



La croisière fluviale

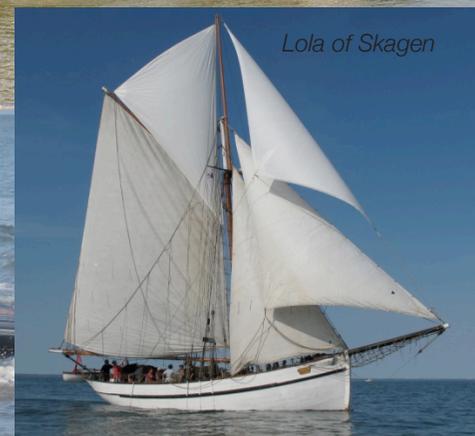
Encore inexistante en 2010, la croisière fluviale se développe depuis l'arrivée en 2012 de la société Croisieurope et son « Princesse d'Aquitaine ». En 2015, 9 paquebots vont naviguer sur l'estuaire de la Gironde.



Les activités de "Day cruise"

A l'embouchure, les promenades en bateau, notamment pour rejoindre le phare de Cordouan existent depuis de nombreuses années. Dans le centre Estuaire et sur Bordeaux, les promenades fluviales se développent fortement depuis 2006-2007. En 2013, ce sont plus de 30 bateaux qui proposent des sorties à la journée à la découverte de l'Estuaire.

Nombre de bateaux taxis en 2013	12
Nombre de bateaux à passagers (dont voiliers)	20



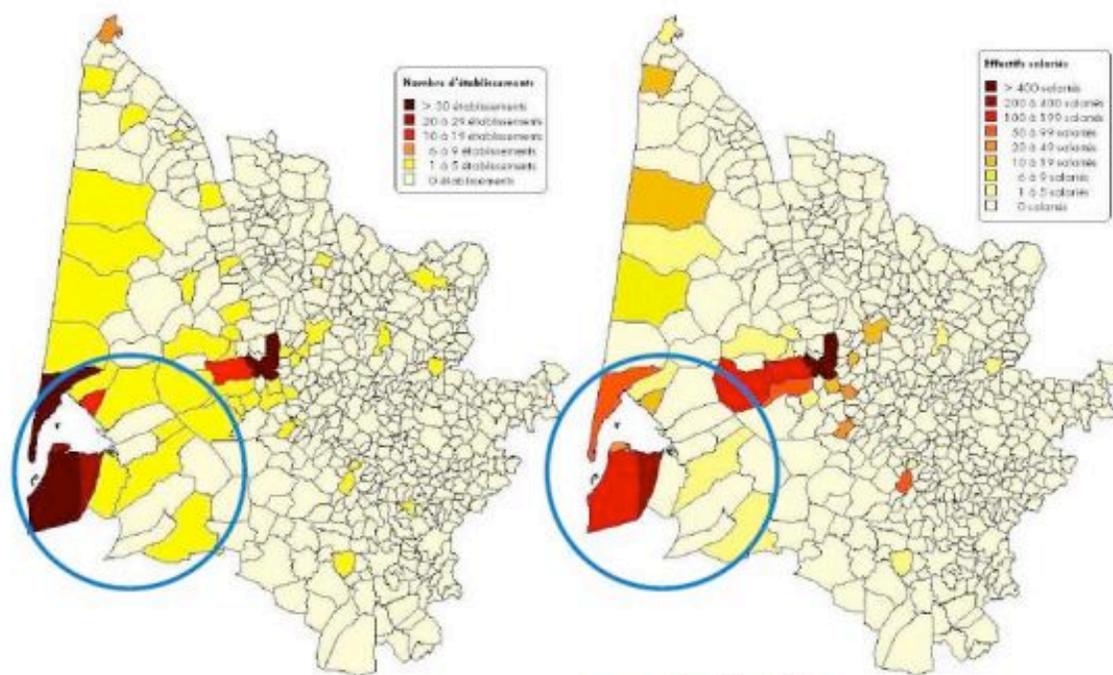
#10 La filière nautique

• Quelques chiffres

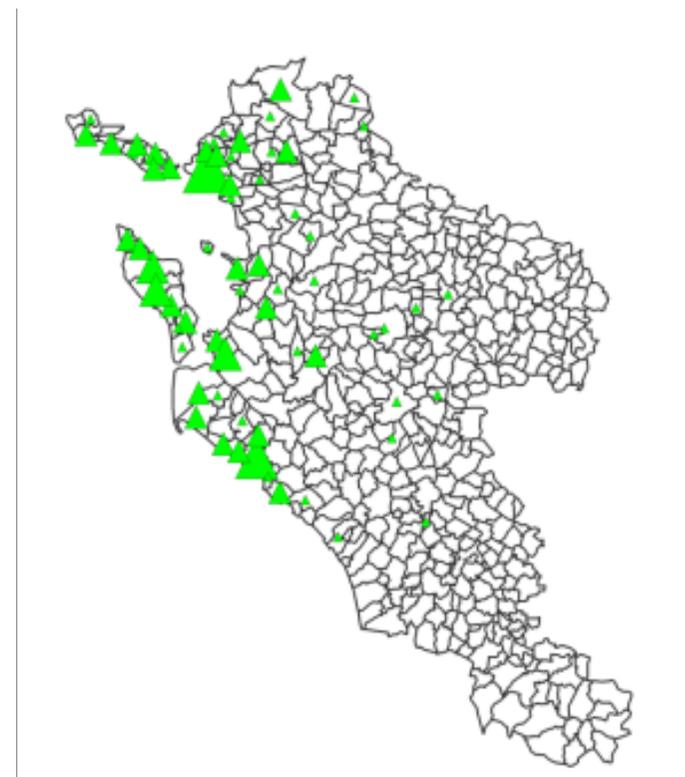
- Entre **7 et 15 entreprises de construction navale** sur le périmètre¹
- **138 271 k€ de CA** (uniquement sur la partie girondine)
- **735 salariés** (uniquement sur la partie girondine du périmètre)
- De nombreuses entreprises dédiées aux services aux plaisanciers : exemple de la Charente Maritime autour de Royan
- Le Bassin d'Arcachon abrite la majorité des entreprises en Gironde mais Bordeaux accueille des leaders tels que le CNB (qui emploie 720 personnes²) et de petites unités existent sur les rives de l'Estuaire.

¹ DIRECCTE 2009 – 2010 / CCI de Bordeaux – 2012 / CCI La Rochelle - 2010

² DIRECCTE 2009



Source : SIE – Mars 2012
Traitement : CCIB / AAFI

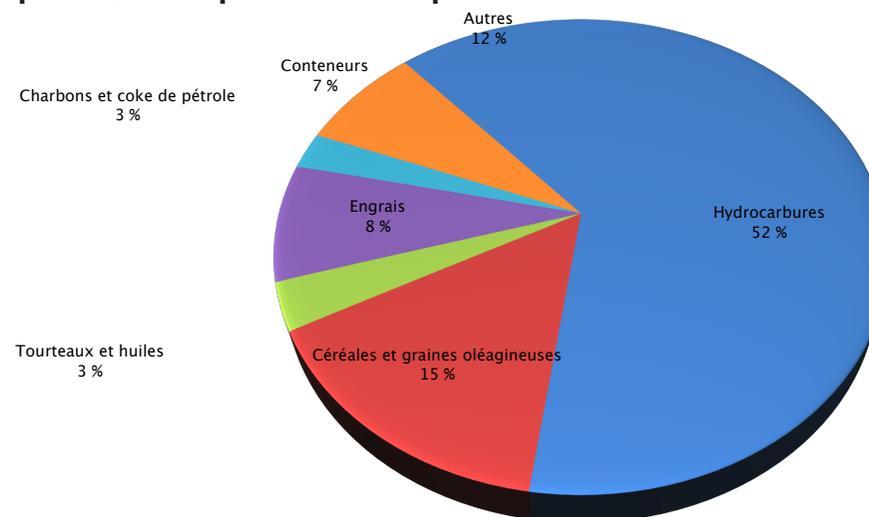


#11 Le Grand Port Maritime de Bordeaux en quelques chiffres

- 6^e port maritime français (en volume de trafic)
- 8,2 Mt en 2012 soit l'équivalent de 400 000 camions
- +/- 350 agents
- +/- 15 000 emplois induits
- +/- 45 M€ de chiffre d'affaires

trafic maritime total 2012	en tonnes	en %
Le Verdon	280 825	3%
Pauillac	517 328	6%
Blaye	264 785	3%
Ambès	3 918 259	48%
Bassens	295 259	36%
Les Monards	221 848	3%
Grattequina	35 820	< 1%

Répartition des produits transportés en 2012



#12 Synthèse de l'étude de faisabilité pour la mise en place d'un transport nautique de passagers entre Pauillac, Blaye et Bordeaux

étude SMIDDEST 2010 - actualisation 2013

CONTEXTE

>> **Une saturation en heures de pointe** des axes routiers reliant les territoires avals de l'Estuaire à Bordeaux
>> objectifs durables de **réduction de gaz à effet de serre** et d'amélioration de la qualité de vie.

Afin de susciter la vocation nautique du public et fidéliser les usages, il est impératif, durant les premières années du service, de répondre aux besoins identifiés et d'offrir un service :

- le plus **court et fréquent** possible au regard des transferts modaux potentiels (maximum 1h).
- sur le segment de déplacement le plus sensible et encombré,
- **immédiatement connecté** aux transports en commun et modes doux terrestres (débarquement entre le Hangar des Marques-Quinconces et le Pont de Pierre)

PRÉDÉTERMINATION DU SERVICE PUBLIC

Pauillac-Bordeaux (25 milles) : 4 AR quotidiens directs en périodes de pointe. Vitesse opérationnelle supérieure à 30 nœuds pour garantir un temps de trajet par tout temps < à 1h

Blaye-Bordeaux (20 milles) : 4 AR quotidiens directs en périodes de pointe. Vitesse opérationnelle supérieure à 25 nœuds pour garantir un temps de trajet par tout temps < à 1h

>> Une vitesse opérationnelle de 40 nœuds (cas de l'aéroglesseur, insensible au courant et aux embâcles) garantirait un temps de trajet tout temps, (y compris 3 minutes environ de manœuvres départ et arrivée), de 45mn sur Pauillac et de 35mn sur Blaye.

Deux choix potentiels de coûts et d'ambition variables en terme de transport public estuarien

Bateau conventionnel

Service 100% public

Investissement 1,20 M€ HT
Fonctionnement 1,16 M€ HT

Classique et éprouvé

Réappropriation visible de l'estuaire pour un transport public durable

Reconstruction de la "culture bateau" au sein de la population

Défauts majeurs :
temps de trajet, fréquence faible, agitation sur les berges

Aéroglesseur

Service 100% public

Investissement 3,05 M€ HT
Fonctionnement 1,93 M€ HT

Innovant et performant

Symbole du volontarisme des acteurs dans l'optimisation des ressources estuariennes

Image forte et moderne, historique de l'estuaire, 6 rotations possibles sur Blaye

Défauts majeurs:
coûts élevés, haute technologie, bruit en zone urbaine

Flux captables et indicateurs de coûts du service de transport public nautique

Flux captable de l'ordre de 112 000 passagers annuels total 2 sens entre Pauillac-Blaye et Bordeaux, en heures de pointe

Coût annuel pour l'Autorité organisatrice des transports :
- entre 0,8 et 1,5 M€ HT /an
- entre 6,9 et 13,8 € HT / passager transporté

Possibilités de diminution du coût public de l'ordre de 10 %

#13 Les ressources documentaires

(par ordre alphabétique)

ÉTUDES, DOCUMENTS

- Agence des Aires Marines Protégées, « Richesses naturelles de la mer et des estuaires, Mission d'étude pour un Parc Naturel Marin de l'Estuaire de la Gironde et des Pertuis Charentais »
- Cemagref, « Caractéristiques des petites pêches côtières et estuariennes de la côte atlantique du sud de l'Europe – atelier Estuaire de la Gironde », 2004
- Charente Maritime Tourisme, « Mes chiffres clés », 2013
- Conseil Général de la Gironde, Etude de positionnement et de stratégie touristique, 2008
- Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique, « Plan de conservation des berges à Angéliques des estuaires », 2012
- Gironde tourisme, « Bilan touristique 2011 », 2011
- GIP Littoral Aquitain, « Etude sur les potentiels économiques de la filière des EMR en Aquitaine », 2013
- Le festin – Hors série, « L'Aquitaine nature en 101 merveilles », 2013
- Région Aquitaine, « Elaboration du Schéma Régional de Cohérence Ecologique (projet) », 2013
- Région Aquitaine, « Projet de création d'un PNR sur le secteur médocain, Étape de préfiguration du Parc, Lancement du diagnostic », 2012

- SMIDDEST, « Elaboration d'un schéma directeur de développement du tourisme ornithologique sur l'estuaire de la Gironde »
- SMIDDEST, « Etude de mise en réseau des acteurs du tourisme et des sites touristiques de l'Estuaire de la Gironde », 2003
- SMIDDEST, « La Charte Paysagère et environnementale de l'Estuaire de la Gironde », 2006
- SMIDDEST, « Le Plateau de Cordouan et la pêche à pied récréative », 2010 – 2012
- SMIDDEST, « Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux : Estuaire de la Gironde et milieux associés », 2013
- SMIDDEST, « Candidature de l'Estuaire de la Gironde au programme LEADER 2007-2013 », 2008
- SMIDDEST, « PAPI d'intention », 2013
- SMIDDEST, « Mission de conseil en communication : rapport final », 2013

CRÉDITS PHOTOS

SMIDDEST, Thierry GIRARD, Lilian MAROLLEAU, Philippe FONTENEAU, Conservatoire Botanique National Sud Atlantique, Migado, IRSTEA, IODDE, Michel QUERAL, Raphaël MUSSEAU, DREAL Aquitaine, Fabrice FATIN,

#14 Les structures ayant participé à la réflexion

ASSOCIATIONS

Sportives : Blaye Nautique, Cercle nautique du Verdon, Station Nautique de l'Agglomération Royan Atlantique, Comité départemental de randonnée pédestre 17, CDOS 33, des plaisanciers de Royan.

Culturelles : Quixada, D'Asques et D'ailleurs, Pétronille, Chantiers théâtre de Blaye et de l'Estuaire.

Environnementales : Biosphère, SEPANSO, CREN Poitou-Charentes, CURUMA, Conservatoire de l'Estuaire, AAPPED 33, des pêcheurs aux carrelets, MIGADO

Touristiques : Gens d'Estuaire, Meschers-sur-Gironde, Saint-Georges-de-Didonne, Pauillac

AUTRES STRUCTURES

Comités départementaux du tourisme de la Gironde et de la Charente Maritime,
Chambres d'agriculture 17 et 33,
Chambres de commerce et d'industrie 17 et 33,
Comités départementaux des pêches 17 et 33
Fédération de Chasse de la Gironde,
Fédérations de pêche 33 et 17,
Groupement des producteurs forestiers du Médoc,
Groupement des Agriculteurs Biologiques de Charente Maritime,
UDOTSI de la Gironde et de la Charente Maritime,
Forum des marais atlantiques,
CNPE du Blayais,
Université de Bordeaux 1,
CAUE,
IFREMER,
IRSTEA

ETAT / COLLECTIVITÉS / EPCI

DREAL Aquitaine
Agence de l'eau Adour Garonne,
Conservatoire du littoral et des rivages lacustres
Préfecture de la Gironde et de la Charente Maritime
Conseils généraux de la Gironde et de la Charente Maritime
Conseils régionaux d'Aquitaine et de Poitou-Charentes
Communautés de communes du Cubzaguais, du canton de Bourg sur Gironde, du canton de Blaye, de l'Estuaire, de la Haute Saintonge, de la Pointe du Médoc, Cœur Médoc, Centre Médoc, Médoc Estuaire
Communauté d'Agglomération Royan Atlantique,
Communauté Urbaine de Bordeaux
Pays Médoc, Pays de la Haute Gironde
Mairie de Bordeaux
Grand Port Maritime de Bordeaux